

Lévesque n'exclut pas de rester chef



■ **QUEBEC (PC)** — Malgré des sondages alarmants, des rumeurs incessantes sur la contestation de son leadership et de dures réflexions d'observateurs de la scène politique, M. René Lévesque affirme qu'il pourrait toujours diriger les troupes péquistes lors des prochaines élections générales.

"Au moment où on se parle, cela ne paraît pas exclu", a répondu hier le premier ministre au cours d'une conférence de presse portant sur son voyage en France, mais vite concentrée sur son leadership et son avenir.

Détendu, serein et de belle humeur, M. Lévesque a répondu à toutes les questions sans s'impacienter. Il manifestait cependant un étonnant détachement vu les circonstances.

"De toute façon, vous aurez beau poser toutes vos questions sur le ton le plus solennel, disons sur un ton presque historique, quand viendra le moment, le cas échéant, de vous faire des annonces en ce qui concerne ma modeste personne, je ne le ferai pas ici (devant les journalistes de la tribune parlementaire) d'abord", a-t-il lancé calmement après plus d'une dizaine de questions.

La presse formulait ses questions à partir d'une dépêche d'un quotidien selon laquelle M. Lévesque aurait demandé de reporter la tenue du conseil national du Parti québécois du 15 au 22 juin. Comme cette date coïncide avec ses 25 ans de vie politique, M. Lévesque en profiterait pour annoncer sa démission, soutenait la dépêche.

Le premier ministre et président du PQ explique que, n'étant pas "fétichiste", il n'avait fait aucun lien avec son 25e anniversaire. Certes, il a demandé que le conseil national soit reporté au 22, mais uniquement pour ne pas ennuier les députés qui doivent siéger intensivement jusqu'au 21.

Réflexions et accidents

"Il n'y a aucune décision à propos de votre démission?", insiste un journaliste.

"Je pense à tout cela, c'est normal (...) ça arrive à tout le monde. Mais je ne prends jamais de décision finale sur quoi que ce soit qui touche la politique, parce que c'est tellement fluctuant, avant normalement la veille", répond-il d'abord.

A une autre question sur le même sujet, le premier ministre

compare ce type de réflexion au déclenchement d'une élection. "C'est sûr qu'il faut que tu y penses, il faut que tu consultes mais pour autant que la décision te revient, c'est jamais avant la veille que c'est finalisé."

Comment se sent-il dans tout ce climat? "C'est un mélange de sentiments que ça provoque et je ne vous le décrirai pas aujourd'hui." Plus tard, il affirmera se sentir très bien puisqu'il vient tout juste de réserver sa place au soleil pour ses vacances d'été.

M. Lévesque explique sa chute de popularité par la crise économique du début de la décennie, par le fait qu'on se rappelle davantage des mauvaises que des bonnes nouvelles et aussi par le fait que pour tout cela il faut un bouc émissaire, en l'occurrence lui.

Que fera-t-il alors pour redorer son blason? "Je n'ai jamais été un planificateur de carrière, c'est vrai, explique-t-il. Honnêtement, je suis une sorte d'accident. Ma vie est bourrée d'accidents, de choses qui sont arrivées et tout à coup tu dis: pourquoi pas. Alors, je n'ai pas plus de plans pour l'avenir."

Il précise en anglais que s'il ne suivait que ses sentiments ou ses vœux il ne serait sans doute pas resté à la barre du parti après la défaite de 1973. Les carrières politiques sont un poison, opine-t-il, notant que la sienne n'est cependant qu'une suite d'accidents.

Le premier ministre ne s'est pas montré alarmé par le sondage IQOP dévoilé hier et qui donne son parti perdant dans les quatre élections partielles. "En ce qui concerne au moins trois comtés sur quatre, il est parfaitement à côté de la track", a-t-il commenté, précisant que des sondages internes du PQ, sans les donner gagnants, témoignaient d'un plus grand appui populaire aux candidats péquistes.

Quand on lui signale que certains candidats n'affichent plus son portrait dans leurs bureaux, il ne s'en offusque pas.

Le Québec devra se doter de sa propre constitution

— le ministre Johnson

■ **MONTREAL (PC)** — Le Québec devra se doter, "dans les mois ou les années qui viennent", de sa propre constitution afin d'assurer une meilleure protection des droits de ses citoyens et le bon fonctionnement de ses institutions, estime le ministre de la Justice et des Affaires intergouvernementales canadiennes, Pierre-Marc Johnson.

Cette constitution serait composée d'éléments existants comme la loi de l'Assemblée nationale, certaines décisions de l'Assemblée nationale, les "prérogatives royales" et la Charte des droits et libertés qui devrait, réclame le Québec, avoir priorité sur la Charte canadienne.

Toutefois, croit M. Johnson, avant de soumettre quelque document constitutionnel que ce soit à l'approbation de la population, le législateur devra dégager "un large consensus" qui ne pourra provenir que d'un vaste débat, libre de toute débat partisan.

Façonnée pour le peuple, dont elle devrait refléter les particularités, cette constitution devrait être ratifiée, d'une façon ou d'une autre, par une majorité de citoyens qui s'exprimeraient, par exemple, par l'intermédiaire d'un référendum.

C'est ce qu'a déclaré hier M. Johnson en réponse aux questions de la presse, quelques minutes avant de s'adresser à une centaine de membres de l'Association canadienne des professeurs de droit. Il a refusé d'aborder d'autres sujets comme le leadership du premier ministre René Lévesque ou

les résultats des sondages d'opinion. "Les Québécois peuvent se donner une constitution interne. C'est leur droit non seulement légal, mais il est parfaitement légitime que, sur son territoire, un peuple se donne sa propre constitution", affirme le ministre. Ce document, ajoute-t-il, devra "traduire un certain nombre de valeurs, d'arbitrages entre les groupes dans la société tout en définissant un certain nombre d'objectifs".

En cette matière, le Québec devra se garder d'improviser. "Il est évident que pour rédiger une constitution interne pour le Québec, il ne faut pas s'y adonner sur le coin d'une table, d'une façon bousculée. Il faudra que ça fasse partie d'un large consensus et je crois que le Québec pourra s'en bâtir un dans les mois et les années qui viennent."

Selon M. Johnson, cette "constitution québécoise" n'entrainerait pas en conflit avec la constitution fédérale puisqu'elle s'appliquerait aux seuls domaines de compétence qui relèvent de la province. Pour l'instant, il n'existe pas de projet d'ébauche du texte constitutionnel.

la tribune

76e ANNÉE — No 85 — 32 PAGES — 4 CAHIERS

— SHERBROOKE, JEUDI 30 MAI 1985 —

(SAMEDI 75¢) 40¢
Livraison à domicile
\$2.50 par semaine

Avant la finale de la coupe d'Europe de soccer

Émeutes à Bruxelles: 41 morts, 257 blessés

■ **BRUXELLES (AFP)** — De violentes émeutes déclenchées par des supporters britanniques avant la finale de la coupe d'Europe de soccer opposant les clubs champions de Liverpool et de Turin, mercredi soir à Bruxelles, ont fait 41 morts — dont 33 Italiens, 2 Français et un Belge — et 257 blessés, principalement des Italiens.

M. Louis Wouters, président de l'Union belge de football, a indiqué, au cours d'une conférence de presse, qu'au moins deux personnes avaient été tuées par balles et que d'autres l'avaient été à coups de couteaux.

Les incidents ont débuté quelque trente minutes avant l'heure prévue pour le début du match au stade du Heysel, dans le nord de Bruxelles. Selon les divers témoignages, un groupe d'environ 200 voyous britanniques du football (des "hooligans"), la plupart pris de boisson, a chargé les tribunes où se trouvaient les tifosi italiens, dont ils n'étaient séparés que par un mince grillage.

Les gradins d'une de ces tribunes se sont écroulés, causant la mort de plusieurs personnes, tandis que d'autres étaient victimes de l'affaissement des grilles de protection.

Un témoin néerlandais, Hans Alblas, 19 ans, a raconté aux reporters de l'AFP que les supporters de la Juventus s'étaient retrouvés coincés entre le mur du stade et le grillage. Les victimes, dont la plupart sont italiennes, ont surtout péri écrasées contre un muret séparant les tribunes de la pelouse du stade.

Selon d'autres témoins, des supporters de Liverpool ont attaqué les blessés à coups de barres de fer récupérées sur place, tandis que plusieurs personnes étaient piétinées. C'était un véritable massacre, a affirmé un spectateur italien, Gianfranco Rinaldi. Les Anglais se sont comportés comme des bêtes.

Les forces de l'ordre ont tardé à agir et ce n'est que de longues minutes après le début des incidents que les gendarmes mobiles belges, aidés de chiens policiers et de deux pelotons à cheval, sont intervenus massivement pour repousser les supporters britanniques, dont certains avaient allumé un feu dans les gradins.

La panique s'est alors emparée des spectateurs proches des incidents et beaucoup d'entre eux ont cherché à fuir le stade, ajoutant à la confusion.

Certains tifosi italiens ont refusé de regagner leurs places, malgré les appels au calme lancés par deux internationaux de la Juventus, Tardelli et Cabrini. Des centaines d'Italiens, en état de choc devant le déferlement de cette violence, ont préféré quitter le stade.

La plupart des victimes ont été évacuées par hélicoptères et ambulances vers plusieurs hôpitaux bruxellois, tandis que les blessés légers étaient soignés sur place sous des tentes. Plusieurs cadavres ont été laissés sur place, sous une simple couverture, devant les tentes, faute de moyens pour les évacuer.

Pendant ce temps se déroulaient des pourparlers pour savoir si le match aurait lieu ou non. Le comité exécutif de l'UEFA, après avoir longuement délibéré, a décidé de faire jouer la rencontre malgré les incidents meurtriers qui venaient de se dérouler. L'UEFA a justifié cette



(Laserphoto AP)

Le spectacle était atroce: des centaines de corps gisant sur le sol, empilés les uns sur les autres, à la suite des émeutes provo-

quées par des supporters britanniques de soccer, à peine une heure avant le début de la finale de la coupe d'Europe.

Juventus de Turin et les joueurs italiens ont refusé de jouer, la plupart des victimes étant des Italiens. Mais le bourgmestre de Bruxelles, M. Hervé Brouhon, a insisté pour que le match soit disputé, craignant de nouvelles violences.

Dans un premier temps, les dirigeants de la

la tribune

Toute une Équipe!



De nos archives

La St-Jean Baptiste en 1915

Demain 24 juin 1915 est la fête de St-Jean Baptiste, le glorieux patron des Canadiens-Français. La cérémonie officielle pour la ville de Sherbrooke en est renvoyée à dimanche prochain, le 27 juin 1915, ainsi qu'il a maintes fois été annoncé depuis quelques semaines.

Il faudrait que cette célébration de dimanche prochain soit une manifestation grandiose de patriotisme viril et intelligent, une démonstration vibrante de notre force et de nos convictions. Pour cela, il faut que personne ne tire de l'arrière et que chacun se fasse un devoir de prendre part à la fête.

Que chacun tout d'abord contribue selon ses moyens à défrayer les dépenses occasionnées aux divers comités pour l'organisation et l'exécution du programme. Les citoyens ont déjà commencé et continueront à solliciter des souscriptions à cet effet et que l'on soit partout généreux. Les diverses sociétés de la ville ont promis de prendre part à la procession qui suivra la messe célébrée au Parc Victoria. Toute la population canadienne-française catholique de la ville de Sherbrooke devrait donc se rendre dimanche prochain au Parc Victoria pour assister à la célébration du Saint-Sacrifice de la messe en plein air.

"Maurice Tremblay devrait démissionner"

— le vice-président du PC-Lotbinière

A 7

Avec la "volte-face" du budget

Turner accuse Wilson d'avoir trompé les Canadiens

B 1

TEMPERATURE
VARIABLE: 2 — 22°C.
DEMAIN: NUAGEUX

D-6

Aujourd'hui

SOMMAIRE ABRÉGÉ

- ARTS D-7
- BANDES DESSINÉES C-6
- DÉCÈS C-8
- DE TOUT DE TOUS D-6
- FINANCE B-4
- PETITES ANNONCES C-3
- SPORTS D-1
- VIVRE EN '85 C-1



L'ÉTÉ s'installe au Centre culturel

LA MAMMA KINEART/CINÉMAFEUS LEON ou la bonne formule

Plusieurs véhicules interceptés sentaient le fond de tonne...

"Non merci, M. la pouliche... je ne choufflerai pas!"

Concours

Les voisins de nos lecteurs



Devant la popularité des Voisins de nos lecteurs, nous recourons à nouveau à votre participation et vous inviterons à nous faire parvenir vos suggestions de dialogue entre madame et monsieur. A votre gré, faites parler madame ou monsieur en premier, en laissant son vis-à-vis répondre.

Faites-nous parvenir vos envois d'ici le vendredi 7 juin en utilisant le coupon-réponse ci-inclus.

Chaque répartition ne doit pas compter plus de 15 mots. Nous nous réservons le droit de publier ou non les envois et la signature de l'auteur ne paraîtra pas.

Parmi les coupons reçus, nous tirerons au hasard le nom d'un gagnant de 25 \$, deux noms de gagnants de 10 \$ et un nom d'un gagnant de 5 \$. Adressez vos envois à:

La Tribune,
Concours nos Voisins,
Casier postal 2420,
Succursale Jacques Cartier
Sherbrooke J1J, 3Y4

Monsieur(ou Madame).....

Madame(ou Monieur).....

Nom:.....
Adresse:.....

par Pierre Saint-Jacques
SHERBROOKE — "Che vous demande pardon, monsieur la pouliche! J'sais pas ce qui ché passé!"

Cela sentait le fond de tonne dans plusieurs des véhicules interceptés par la police ou impliqués dans des accidents, dans la nuit de mardi à mercredi, à Sherbrooke.

Pas moins de cinq conducteurs ont été invités à fournir un échantillon de leur haleine et les résultats du test de trois d'entre eux ont donné raison aux soupçons des patrouilles.

Un quatrième a refusé net de se prêter à ce petit jeu dont il connaissait trop bien les conséquences pour être à sa quatrième ou cinquième expérience du genre. "Non merci, je ne choufflerai pas!"

Le dernier s'en est tiré de justesse puisque le résultat se situait juste sous la limite légale de 80 milligrammes d'alcool par 100 millilitres de sang.

Trois automobilistes ont été arrêtés après avoir été impliqués dans des accidents de la circulation, un pour avoir manqué de subtilité et un dernier pour avoir eu les yeux trop brillants dans le noir lors d'une vérification routière.

Celui qui a manqué de subtilité a tout simplement eu le malheur de couper un véhicule de patrouille avant de s'engouffrer dans la cour d'un restaurant, rue King ouest.

Il n'a pas eu le temps de luncher qu'il se retrouvait devant une petite table en tête à tête avec l'appareil propre à mesurer le degré d'alcool

dans le sang. Il a soufflé pour 150 milligrammes.

Celui qui s'en est tiré avec un test à la limite avait été intercepté rue King ouest, dans le centre-ville. Lors de la vérification de papiers, les policiers ont appris que le conducteur n'avait pas de permis.

"Je n'ai pas de permis mais les deux autres assis en arrière ne peuvent pas en état de conduire."

Pour avoir voulu dépanner deux copains, le gars s'est retrouvé au quartier général mais il s'en est tiré avec un résultat de 70 milligrammes d'alcool par 100 millilitres de sang. Il faut dire que l'apparence de ce conducteur, ses yeux vitreux entre autres signes, laissait croire aux patrouilleurs qu'il avait, à l'instar des deux autres passagers, son compte.

Quant aux accidents qui n'ont fait aucun blessé, un premier est survenu à la rencontre des rues Grandes-Fourches et Galt ouest. Au sujet de cet accident, le conducteur n'a pas voulu se soumettre au test d'ivresse-mètre ce qui lui vaudra une double accusation en Cour des sessions.

Sur la rue Bowen nord, un autre accident a amené les policiers à conduire un conducteur qui n'avait pas de permis au quartier général où il a soufflé un respectable 180 milligrammes.

Mais celui qui a battu tous les autres, c'est le dernier de la nuit qui a vu son véhicule déraiser et rendre l'âme contre un poteau. Le conducteur a soufflé 270 milligrammes. "Mon chhharr, yé fini, monsieur l'achent!"

2 cas d'agression sexuelle

SHERBROOKE (psj) — Chez Métro Police Ascot-Lennoxville, on travaille à compléter une enquête dans deux dossiers d'agression sexuelle à l'endroit d'un jeune enfant de sept ans et deux adolescents.

Les suspects pour les deux dossiers sont des individus originaires de Trois-Rivières et du Cap-de-la-Madeleine qui sont venus en visite chez une connaissance.

Selon les informations obtenues, les deux hommes, âgés de 21 et de 43 ans, auraient passé une nuit dans un véhicule avec le garçonnet de sept ans dont il ont abusé de différentes façons.

L'incident a eu lieu dans le secteur rural d'Ascot (Ct).

La police a déjà recueilli la déclaration d'un des suspects. L'autre est présentement détenu à Trois-Rivières pour des incidents de semblable nature.

Les deux mêmes suspects auraient également eu des rapports sexuels avec deux adolescents de 17 ans.

Malgré leur lieu d'origine, il semble que les deux individus soient bien connus des policiers de Sherbrooke.

Devant ce qui semble prendre la tournure d'une mini-épidémie de crimes à caractère sexuel sur le territoire de Métro-Police, le sergent Jacques Gagnon a voulu rassembler la population en affirmant que ces dossiers étaient traités avec célérité et beaucoup de sérieux.

"On ne néglige aucun détail, aucune information dans ce genre de dossier et on fera tout en notre pouvoir pour que ces crimes à l'endroit des jeunes cessent."



Marche du nettoyage

Les élèves de l'école Sylvestre, rue Kingston à Sherbrooke, ont profité du soleil radieux d'hier pour tenir une "marche de nettoyage" afin de mettre un terme à leurs activités dans le cadre du mois de l'environnement. Éléves de la maternelle à la 6e année, les jeunes ont ramassé les détritus qui jonchaient le sol, notamment au parc Racine. Les organisateurs de l'événement voulaient ainsi accentuer la sensibilisation des jeunes face aux questions environnementales. Déjà, on tient à l'école Sylvestre un programme de récupération du papier qui donne des résultats étonnants.

Le disparu fait du grabuge

SHERBROOKE (psj) — Quand les patrouilleurs municipaux se sont amenés dans une tour d'habitation de la rue Bellevue pour du grabuge, ce n'est pas le Lazare ressuscité qu'ils y ont rencontré... mais bien proche!

Un appel pour de la casse et du grabuge avait été reçu au quartier général de la rue Marquette.

Les policiers qui ont été dépêchés sur les lieux arrivent à l'appartement mentionné dans le message téléphonique pour y découvrir un

individu, en état d'ébriété avancé, qui avait tout cassé et brisé.

Cet individu qui faisait face aux policiers avait été porté disparu par son épouse depuis dimanche.

Il avait refait surface ce soir-là. La présence de la police a réussi à rétablir le calme dans l'appartement mais lorsque les patrouilleurs ont demandé à la femme si elle voulait de l'assistance ou mieux si elle désirait connaître ses droits et la marche à suivre en pareille situation, elle a dit préférer s'arranger elle-même.

Les mauvaises nouvelles ne viennent jamais seules...

SHERBROOKE (psj) — Les bonnes comme les mauvaises nouvelles ne viennent jamais seules!

Un homme en sait quelque chose, lui qui avait reçu au CEJEP de la rue Parc la visite du huissier et de deux policiers pour l'exécution d'un mandat d'emprisonnement à cause d'une amende non payée.

On conduit donc le pénitent au palais de justice afin de procéder à l'acquiescement de l'amende.

Une fois à destination, on décide de procéder à une dernière vérification au sujet de l'individu et c'est ainsi que l'on a découvert qu'il faisait l'objet de quatre autres mandats d'emprisonnement pour autant d'amendes non payées.

Même si on raconte souvent qu'elle n'a pas de prix, la liberté lui a coûté cette journée-là pas moins de 400 \$!

Plainte de vol des Hells contre la SQ

"Ce qui pouvait être remis... a été remis"

— l'agent René Côté

SHERBROOKE (psj) — "Ce qui pouvait être remis, a été remis."

C'est le seul commentaire émis par la Sûreté du Québec de l'Estrie au sujet de la plainte de vol portée par les membres des Hells Angels contre le corps policier.

L'agent René Côté, responsable des relations publiques et des communications à la SQ de l'Estrie, a dit que les objets qui n'étaient pas pertinents à l'enquête avaient été remis à leurs propriétaires.

Il faut se rappeler les perquisitions dans 25 domiciles et la fouille du repaire des Hells Angels, effectuées le 11 avril dernier, dans le cadre de l'opération Haro.

Lors de ces opérations policières, plusieurs articles, armes et sommes d'argent avaient été saisis.

Se trouvant depuis quelque temps aussi bien suspects dans certains dossiers qu'accusateurs, voilà que les Hells Angels ont décidé de prendre les grands moyens pour récupérer des bi-

joux, des écussons, des boucles de ceinture et divers articles pour des montants que l'on situe approximativement à 7 000 \$.

Pour ce faire, ils ont porté plainte auprès de Métro Police Ascot-Lennoxville, étant donné que la plupart des objets avaient été saisis dans le repaire situé sur la rue Queen, à Lennoxville, à un jet et demi de pierre des limites de Sherbrooke.

Le directeur Richard Tremblay, de Métro Police, a confirmé qu'une telle plainte avait été portée et que le travail d'enquête suivait son cours normal mais il n'était pas question pour lui de commenter davantage cette affaire.

On sait que dans le cadre de l'opération Haro visant à percer le mystère des opérations du club de motards Hells Angels à travers la province, la SQ recherche six motards disparus, avant appartenus au chapitre de Laval des Hells Angels.

Il y a toujours chez les policiers, la certitude inébranlable que les six motards ont quitté ce monde probablement à la suite d'une visite en Estrie.

Nombreux articles de valeur volés

ROCK FOREST (psj) — Des cambrioleurs ont emporté avec eux de nombreux articles de valeur lors d'un vol avec effraction perpétré dans une maison privée de la rue Labelle, à Rock Forest.

Les voleurs, comme le font la plupart, ont forcé une fenêtre à l'arrière de la maison pour assurer leur entrée.

Une fois à l'intérieur, ils ont mis

la main sur une chaîne stéréophonique, un magnétoscope, un système d'informatic, des manteaux de fourrure et des bijoux.

Le montant du vol n'est pas encore déterminé.

Le dossier a été confié aux détectives Patrick Vuillemin et Claude Monfette, du bureau des enquêtes de la police de Rock Forest.



Gaston Durocher a mis trois jours à découvrir que 50 pour cent des clients du centre commercial Plaza Rock Forest sont sourds, que 25 pour cent sont diabétiques et que 24 pour cent sont à la diète. Il n'en a pas moins déployé toutes les ressources de son éloquence pour les convaincre d'aider sa fille, Lucie, à joindre la troupe Up with people...

Si Daniel Thibault travaillait aussi fort à en savoir sur les règlements du hockey macadam que sur la famille de sa femme, ça ferait peut-être un bon arbitre.

Après un bref mais inquisiteur coup d'oeil sur de beaux morceaux de truite en filet figés dans un réfrigérateur, Gilles Lecours a eu la surprise de sa vie en constatant que Germain Dion



tranchait également son jambon en filet.

Puisqu'il est question de Germain Dion, les mauvaises langues prétendent qu'il s'entraînerait avec fougue et détermination comme boteur en vue de se tailler une place chez les Concorde de Montréal, à moins que ce ne soit pour exercer ses talents ailleurs ou sur autre chose qu'un ballon. Quant à Gaëtan Tardif, les mauvaises langues ajoutent qu'il aurait intérêt à suivre des cours intensifs comme conducteur de camion à "jambon". On peut déjà deviner une certaine relation entre le jambon, le boteur et le camion.

Son Excellence Monseigneur l'archevêque Jean-Marie Fortier a béni les nouveaux bureaux de son ami le notaire Armand Bolduc qui avait préparé pour la circonstance un oratorio en grégorien mais a oublié de le chanter.

Le juge Yvon Roberge de la Cour provinciale a été nommé juge coordonnateur délégué du district de St-François. Il succède au juge Jean-Guy Blanchette qui avait complété ce mandat.

Me Jean Couture est en train de bricoler une chaise à porteurs dans l'espoir de se faire transporter par ses compagnons pour sa prochaine expédition de pêche après s'être infligé une entorse diplomatique à une cheville.



Marche du nettoyage

Les élèves de l'école Sylvestre, rue Kingston à Sherbrooke, ont profité du soleil radieux d'hier pour tenir une "marche de nettoyage" afin de mettre un terme à leurs activités dans le cadre du mois de l'environnement. Éléves de la maternelle à la 6e année, les jeunes ont ramassé les détritus qui jonchaient le sol, notamment au parc Racine. Les organisateurs de l'événement voulaient ainsi accentuer la sensibilisation des jeunes face aux questions environnementales. Déjà, on tient à l'école Sylvestre un programme de récupération du papier qui donne des résultats étonnants.

Le disparu fait du grabuge

SHERBROOKE (psj) — Quand les patrouilleurs municipaux se sont amenés dans une tour d'habitation de la rue Bellevue pour du grabuge, ce n'est pas le Lazare ressuscité qu'ils y ont rencontré... mais bien proche!

Un appel pour de la casse et du grabuge avait été reçu au quartier général de la rue Marquette.

Les policiers qui ont été dépêchés sur les lieux arrivent à l'appartement mentionné dans le message téléphonique pour y découvrir un

CHLT 630

9.30: \$
10.30: \$
11.30: \$
15.30: \$

PRENEZ EN NOTE
TOUS LES MONTANTS
DU LUNDI AU VENDREDI

BUFFETS FROIDS

pour toutes les réceptions.

Une maison de réunion...

PÂTISSERIE

Chez Henri enr.

241, King ouest,
Sherbrooke,
562-5433
(118524)

Pour vos travaux en...

Clément Fortier & Associés Inc.

965, rue Panneton
Sherbrooke, Qué.
J1K 2B3
(819) 563-8333

Isolation Cloisons amovibles et murs secs

Tuiles acoustiques

Nous utilisons l'isolant «Red Top»

La Quotidienne

979-5366

d'une ligne à la page

PUBLICITE ☐ PUBLI-REPORTAGE ☐ CONCOURS ☐
PUBLI-PROMOTION ☐ ANNONCES ☐ RELATIONS PUBLIQUES ☐

Bingo

5-DIMENSIONS

la tribune

7,875\$ A GAGNER

Toute une Equipe!

5 MARATHONS de 575\$

1 SEUL GAGNANT DE 5.000\$ EN ARGENT

5e MARATHON - CARTE ROUGE

Nombres à marquer sur votre carte aujourd'hui:
MERCREDI, le 29 mai 1985:
O-67, O-74, I-28, B-15, O-70, B-5
G-51, B-1, G-58, B-10, O-88, G-60

Nombres à marquer sur votre carte aujourd'hui:
JEUDI, le 30 mai 1985:
B-4, I-17, G-49, N-33, B-8, G-56
I-28, N-43, I-21, O-75, B-6, I-29

Les gagnants doivent appeler à 563-1818

la tribune

Courrier de deuxième classe
Enregistrement No 1539

1930, rue Roy, Sherbrooke, Qué.
Tél.: 569-9201, J1K 2X8

Journal quotidien publié à Sherbrooke par
Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc.
(division La Tribune)

YVON DUBE
Président et Editeur

JEAN VIGNEAULT
Rédacteur en chef

FRANÇOIS VAILLANCOURT
Directeur du service de la publicité

GASTON GAGNE
Directeur du service du tirage

Téléphones: Petites annonces: 569-9501 — Publicité: 569-9201
Rédaction: 569-9184 — Tirage: 566-6353

Zone tampon de 150 pieds ravagée près du parc industriel

Citoyens de la rue Barrette exaspérés

par François Gougeon
SHERBROOKE — "Nous sommes insatisfaits et exaspérés de l'attitude de la Ville de Sherbrooke dans notre dossier qui traîne maintenant depuis sept ans. En tout cas, nous n'avons pas l'intention d'attendre la prochaine campagne électorale sans rien faire!"

En s'exprimant ainsi hier, au nom de ses concitoyens immédiats, un résident de la rue Barrette, Jean-Guy Houle, également membre du Comité du quartier Nord, voulait lancer sur la place publique un dossier qu'il considère mal connu et dont la population n'a saisi qu'un épisode, celui rendu célèbre cette semaine par le conseiller André Côté, au sujet du "détournement" de 200 arbustes provenant des Serres municipales. On sait que 150 de ces plants ont été transplantés en bordure de la rue Barrette et le reste, au parc Hertel.

"Le geste du conseiller Côté, je ne l'approuve pas et je n'y ai pas participé. Parce que cela n'équivaut qu'à mettre un cataplasme sur une jambe de bois. Je le comprends: il a voulu montrer qu'il pouvait rencontrer son engagement de la dernière campagne électorale. Mais ce ne sont pas ces petits arbustes de quelques pouces qui vont régler le problème, s'ils réussissent à survivre là. De toute façon, ce n'est pas sur ce qu'a fait André Côté que je veux intervenir", devait trancher, dès le départ, Jean-Guy Houle.

Il rappelle qu'en 1978, à la suite de travaux visant à doter le parc industriel municipal d'infrastructures de base, la zone tampon de 150 pieds de large, au nord de la rue Barrette, où l'on retrouve des habitations unifamiliales, a été ravagée en deux sections, totalisant environ 500 pieds de long. Si une in-

dustrie devait s'installer dans cette section qui ceinture le parc industriel, alors les résidents auraient pleine vue sur le bâtiment. "Quand les dommages ont été causés, nous avions eu la promesse des Services techniques que les travaux de réparation de cette zone tampon, qui sert d'écran avec les futures constructions industrielles, seraient faits rapidement", a exprimé le porte-parole des résidents de la rue Barrette, de même que des rues Cayer et Fauteux, plus au sud, qui ont la vue sur l'ouverture pratiquée dans la zone tampon. "Une zone qui d'ailleurs, fait valoir M. Houle, devrait être élargie, si l'on tient compte d'une analyse de l'urbaniste Jacques Goudreau, selon qui 150 pieds sont insuffisants pour jouer un rôle d'écran visuel, sonore ou anti-polluant."

Sourde oreille

Ainsi donc, depuis maintenant sept ans, les citoyens, avec pétitions en main, répètent leurs demandes aux autorités municipales, à l'effet que la zone soit reboisée en entier, avec une majorité d'essences d'épinettes. "Même le gérant municipal, Roch Létourneau, a reconnu que nous avions des droits, car la zone tampon est prévue sur un plan de la Ville".

On exige aussi qu'un bassin d'épuration soit situé à l'angle des rues Barrette et Léger, et qui constitue une fosse escarpée et profonde



En deux sections, la zone tampon de 150 pieds de large, entre les aires résidentielle et industrielle, au nord de la rue Barrette, a été ravagée lors de travaux dans le parc industriel. Jean-Guy Houle

d'environ 12 pieds, soit recouverte ou qu'à tout le moins un garde-fou soit installé. "C'est extrêmement dangereux. Ce trou profond est juste à côté d'un panneau d'arrêt d'autobus et à environ cinq pieds de la chaîne d'asphalte. S'il fallait qu'un enfant, avec sa bicyclette, par exemple, arrive trop vite et passe tout droit, cela pourrait être extrêmement dangereux", dit-il. En ou-

tre, et comme cela se voit ailleurs dans le secteur, les gens demandent qu'une bande de gazon d'environ quinze pieds de large soit aménagée en bordure nord de la rue Barrette. "Nous sommes même prêts à couper le gazon et à l'entretenir régulièrement", signale M. Houle.

Or ces demandes, qui représentent un engagement de 3.600 \$, selon une évaluation des services mu-

nicipaux, et bien qu'elles aient été portées autant par les conseillers Jean-Guy Archambault qu'André Côté, sont demeurées lettre morte auprès du conseil municipal.

"Nous sommes allés au conseil de ville à deux reprises et même, l'an dernier, le maire Jean Paul Pelletier a refusé de nous accorder le droit de parole. Son attitude est

très déplorable... Et pourtant, notre demande a été analysée l'automne dernier pour le budget 1985. Les membres du conseil ont refusé de l'entériner. Maintenant, je me demande à quelle porte il faudra aller cogner. Aux Affaires municipales? Je n'en sais trop rien. Mais il n'est pas question pour nous d'endurer cette situation jusqu'aux élections municipales", devait-il conclure.

Même s'ils ne s'illusionnent pas sur les chances de réouverture

Ecole Eymard: les parents comptent revenir à la charge

SHERBROOKE (sl) — Le groupe de parents pour la réouverture de l'école primaire Eymard, dans l'est de Sherbrooke, compte revenir à la charge et insister à nouveau auprès des commissaires de la Commission scolaire catholique de Sherbrooke même si ceux-ci, lors de leur dernière assemblée, ont répété qu'il n'était pas question de rouvrir l'institution en septembre prochain.

Et les parents ne s'illusionnent apparemment pas: la réouverture de l'école pour l'automne leur paraît pratiquement impossible. "Il faudrait que ce soit décidé immédiatement, signale Martine Gingras, porte-parole du groupe, et les commissaires ne veulent pas la rouvrir. Une école, ça ne s'ouvre pas en trois semaines."

Or, soutient-elle, les parents

n'ont pas l'intention "de laisser dormir les commissaires sur cette question". D'autant plus, ajoute Martine Gingras, qu'on ne détient aucune assurance que l'école puisse éventuellement recevoir à nouveau les élèves à l'automne 1986.

Au conseil des commissaires de la CSCS tenu en début de semaine, les parents se sont manifestés une autre fois, alléguant que la fermeture de l'école Eymard se rajoute constamment et qu'on doit, en conséquence, rouvrir l'école pour accueillir les nouveaux élèves.

Un des membres du groupe, Bernard Deslandes, a toutefois dit comprendre la décision de fermer Eymard il y a cinq ans, mais il soutient, d'autre part, que la conjonction actuelle justifie plus cette fermeture. "Maintenant, a-t-il lancé aux commissaires, allez voir le

nombre de jeunes dans le quartier et l'école Ste-Famille qui est déjà bondée."

Selon le comité de parents, l'école Eymard pourrait recevoir environ 260 enfants dès l'automne prochain, une clientèle désormais dirigée vers les écoles Laporte et Ste-Famille.

De son côté, pour expliquer la décision de la CSCS, le président du conseil des commissaires, Denis Demers, a rappelé les difficultés financières auxquelles fait face l'organisme. Dans le budget 1985-86, la

Commission scolaire catholique de Sherbrooke comprendrait d'ailleurs ses dépenses pour résorber, au cours du prochain exercice financier, un déficit anticipé de 1,3 million \$ pour cette année.

"Qui n'a pas de contraintes financières?", rétorque alors la porte-parole du groupe de parents. "Je ne comprends pas l'idée, exprime-t-elle, d'arriver absolument avec un déficit nul à la fin de la prochaine année. Est-ce que c'est pour donner bonne impression, pour faire plaisir à M. Demers?"

Circulation normale au centre-ville durant les week-ends

SHERBROOKE (FG) — Les automobilistes n'ont pas à s'inquiéter outre mesure des travaux qui seront menés au cours des deux prochains mois au centre-ville, notamment sur la rue Frontenac.

Cette assurance a été fournie, hier, par le président de la S-DAC King-Wellington, Paul Gingras, qui a précisé que chacune des quatre phases prévues pour ces travaux prendra fin à chaque jeudi de la semaine, à 17 heures, pour permettre le retour à une circulation normale durant toute

la fin de semaine.

Ainsi, autant pour la phase présentement en cours, à la hauteur de la rue Wellington, celle qui suivra la semaine prochaine, entre Marquette et Wellington, que celle devant débiter le 10 juin, entre Dufferin et Marquette, le chantier de construction cessera le jeudi. Ces travaux sont rendus nécessaires dans le cadre du programme d'assainissement des eaux. Et il en sera également de même dans le cas de la quatrième phase, qui comportera principalement la reconstruction de la rue Frontenac, de Marquette à Belvédère.

5 nouveaux doyens

SHERBROOKE (sl) — Cinq nouveaux doyens entreront en fonction d'ici les prochains jours à l'Université de Sherbrooke et le conseil d'administration de l'institution a jusqu'à maintenant accepté les nominations de quatre de ces titulaires.

Aux facultés des Arts, de l'Éducation, de l'Éducation physique et sportive, de même qu'aux Sciences appliquées, le processus de nomination est maintenant complété alors que seule la faculté des Sciences, où le doyen Aldée Cabana était récemment élu au rectorat, devrait soumettre son choix au début de la semaine prochaine.

À l'Éducation physique et sportive, le doyen sortant, le Pr Jean-Guy Ouellet, a sollicité un renouvellement de mandat et le conseil d'administration de l'Université l'a reporté dans ses fonctions dès la fin avril. Jean-Guy Ouellet occupe son poste à Sherbrooke depuis juin 1981 alors qu'il abandonnait l'enseignement à l'Université de Montréal, une fonction qu'il exerçait depuis 1968. Il a entre autres participé à l'organisation des jeux olympiques de Munich, en 1972, et de Montréal en 1976.

Par ailleurs, pour combler les autres postes vacants, les statuts de l'Université de Sherbrooke prévoient deux méthodes différentes, les facultés disposant par le type de démarche qu'elles privilégient. On peut faire appel à un comité de mise en candidature composé de cinq personnes qui étudient chacun des dossiers soumis, ou on organise

un collège électoral alors que les étudiants, enseignants et les autres employés de la faculté choisissent, par voie de suffrage, leur nouveau doyen.

C'est par cette voie que la faculté des Arts a choisi Pierre Martel afin d'occuper le poste de doyen au cours du prochain mandat de quatre ans, jusqu'en mai 1989. Jusqu'à l'an dernier, Pierre Martel agissait comme directeur du département des études françaises, poste qu'il a occupé pendant quatre années.

Le nouveau doyen des Arts succède à Roma Dauphin qui n'a pas sollicité de nouveau mandat.

Le collège électoral de la faculté d'Éducation a pour sa part porté son choix sur Denis Marceau, vicedoyen au sein de la faculté depuis deux ans. Il prend le relais de Valérien Harvey qui n'a pas, non plus, sollicité un renouvellement de mandat.

Finalement, c'est un comité de mise en candidature qui a recommandé la nomination de Richard Thibault au poste de doyen aux Sciences appliquées. Le nouveau titulaire est ingénieur en génie civil et il a partagé ses activités, au cours des dernières années, entre la pratique à l'Université de Sherbrooke et dans certains organismes de recherche gouvernementaux. Il est présentement vicedoyen à la recherche et il succède à Kent Jones qui a fait connaître son intention de ne plus assumer ses fonctions de doyen alors que se déroulait le processus de consultation.

Aménagement de la MRC: assemblée de consultation le 5 juin à Sherbrooke

SHERBROOKE — Dernière en lice du territoire de la MRC de Sherbrooke, la Ville de Sherbrooke tiendra son assemblée de consultation en rapport avec le proposition préliminaire d'aménagement, le 5 juin.

A cette occasion, les citoyens présents pourront prendre connaissance et s'exprimer sur le contenu de cette proposition développée à la table des huit maires de la MRC de Sherbrooke au cours des deux dernières années. La proposition pré-

liminaire, qui donnera par la suite lieu au schéma d'aménagement, renferme deux options qui pourront éventuellement être nuancées, quant à l'avenir du développement du territoire de la MRC de Sherbrooke et ce, dans toutes les sphères d'activités: habitation, industrialisation, loisirs et ainsi de suite.

La rencontre du 5 juin se tiendra au sous-sol de la Cathédrale St-Michel (entrée par la rue Marquette) et débutera à 19 h 30.

A TOUS LES RESIDENTS DE SHERBROOKE

Vous êtes invités à une Assemblée publique de consultation sur le Schéma d'aménagement de la M.R.C. de Sherbrooke

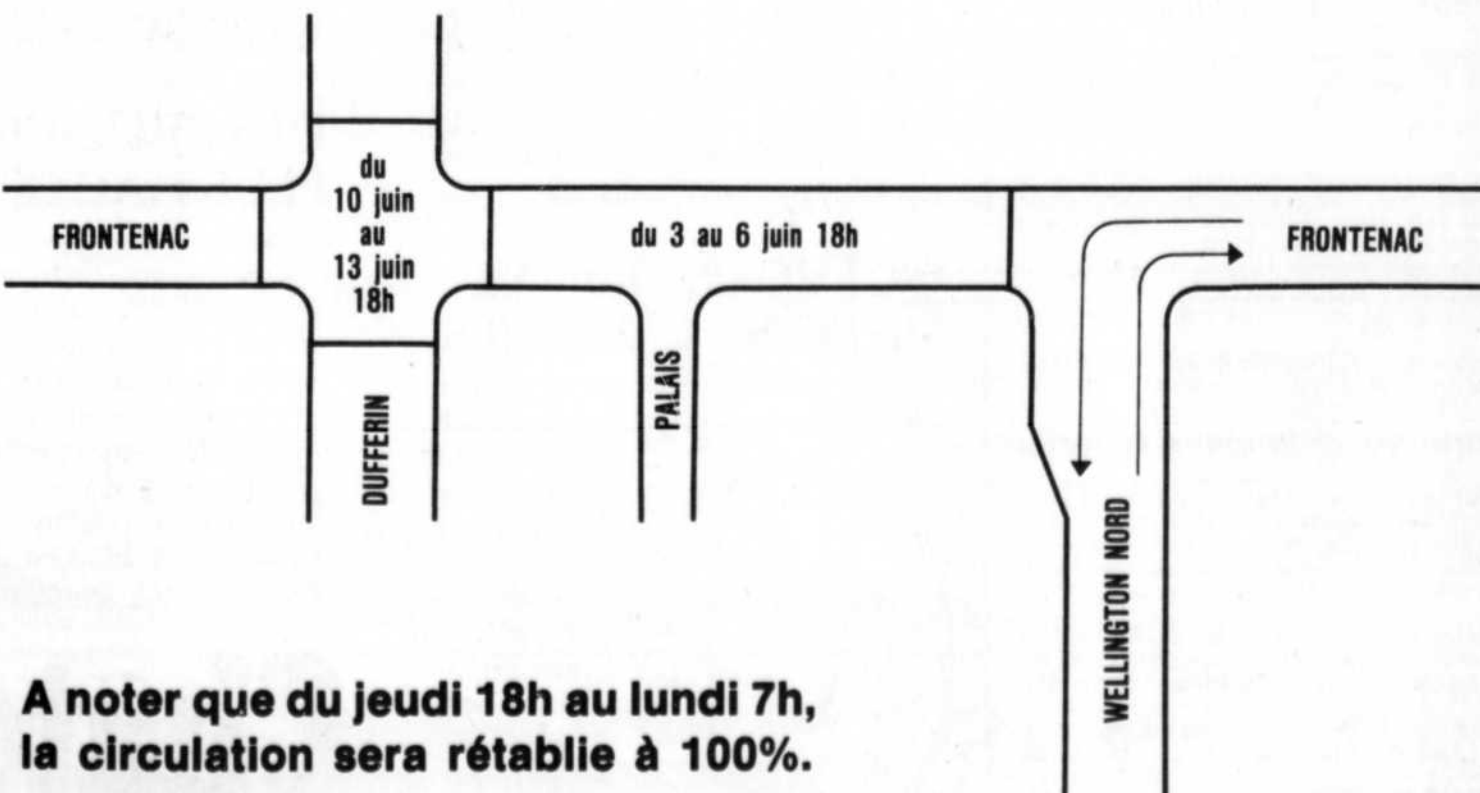
le 5 juin, 19:30 au sous-sol de la Cathédrale St-Michel. Entrée: 188 rue Marquette. Stationnement: devant la Cathédrale.

Information supplémentaire: M. Gilles Moreau, coordonnateur et secrétaire-trésorier à la M.R.C. (819) 821-2446

Ville de Sherbrooke Services techniques (819) 821-5915

LES TRAVAUX AU CENTRE-VILLE NE PERTURBENT EN RIEN LES ACTIVITÉS

- * A partir d'aujourd'hui, la circulation est rétablie dans les deux sens sur la rue Wellington nord.
- * Tous les accès aux stationnements sont ouverts normalement.
- * Pour vous faciliter l'accès, voici les prochaines étapes des travaux.



A noter que du jeudi 18h au lundi 7h, la circulation sera rétablie à 100%.

Les gouvernements achètent pour quelque 8 milliards \$ de biens et services annuellement

Potentiel sous-utilisé par les gens d'affaires

par Gilles Fisette

SHERBROOKE — Annuellement, les gouvernements du Canada et du Québec dépensent entre 7 et 8 milliards \$ à l'achat de biens et de services et à la construction d'édifices. Une partie seulement de ces sommes profitent à des entreprises autochtones.

Ce potentiel capable de générer une activité économique importante et un nombre incroyable d'emplois est sous-utilisé à cause, notamment, de mythes et de préjugés que nourrit l'entreprise privée envers l'Etat. A cause également d'une méconnaissance des possibilités d'affaires offertes par les gouvernements.

"Ces préjugés et ces

mythes dont celui que l'Etat est un mauvais payeur ont peut-être déjà eu un fondement mais les choses ont changé. Faire affaires avec le gouvernement, c'est comme le faire avec n'importe quelle grande entreprise.

C'est ce qu'a souligné M. Paul Meunier, le directeur régional du ministère de l'Industrie et du Commerce, en marge d'un colloque qui réunissait, hier, des représentants des gouvernements canadien et québécois et des fournisseurs de biens et de services de la région.

Ce colloque du type de ceux organisés un peu partout au Québec par le secrétariat de la Commission permanente et interministérielle des achats, se voulait une occasion unique pour les fournisseurs de biens et de services de se familiariser avec les procédures d'achat des organismes public et parapublic, de rencontrer les acheteurs et de s'inscrire à leurs fichiers. Plus de 140 personnes ont assisté à l'événement.

Pour MM. Paul Déry et Robert Lachance, du secrétariat de cette commission, il s'agissait de mettre en valeur la politique d'a-

chat préférentiel instaurée en '77 par le gouvernement québécois et d'inciter les hommes d'affaires de la région à mieux s'en prévaloir et à faire connaître leur poten-

tiel. Selon M. Lachance, on ne dispose pas de données sur la part de ces milliards \$ qui profite réellement à l'industrie et aux travailleurs du pays. Toutefois, un sondage mené dans la région de Jon-

quière indique clairement la méconnaissance des milieux d'affaires de toutes les possibilités qui leur échappent ainsi. A Chicou-

timi même, seulement 18 pour cent des entreprises concluaient des affaires avec le gouvernement. Et rien n'indique que la situation est différente en Es-

Déry. "En profitant de

la politique d'achat préférentielle et du pouvoir d'achat des gouvernements, on sauvera des emplois et on en créera un nombre important."

Québec emploie plus de 1,200 personnes dans la région estrienne

SHERBROOKE (GF) — L'importance de la présence en région du gouvernement du Québec, par ses effectifs, ses immobilisations et ses achats est telle qu'elle constitue un outil majeur pour le développement économique de l'Estrie.

"Mais il revient aux entrepreneurs régionaux de porter attention aux besoins du gouvernement et de s'inscrire dans le processus d'achat préférentiel", a expliqué le délégué régional de l'Office de planification et de développement du Québec (OPDQ), M. Pierre Deland, aux 140 participants au colloque "Faites-en votre profit", un colloque régional sur l'achat de produits du Québec organisé par le Secrétariat de la Commission permanente et interministérielle des achats.

Dans son exposé marquant l'ouverture de ce colloque, hier matin, M. Deland a brossé le tableau de l'impact régional du gouvernement du Québec.

Il a expliqué que le gouverne-

ment emploie plus de 1,200 personnes à temps plein, essentiellement à Sherbrooke mais également un peu partout en région.

En '84, plus de 558 millions \$ étaient investis en région par les secteurs privé et public, en construction et en équipements. A lui seul, le secteur public revendiquait quelque 185 millions \$ ou près du tiers de ces investissements.

Depuis deux ans, les investissements en région du gouvernement du Québec ont progressé rapidement et se rapprochent de la part que la région est en droit de d'attendre compte tenu de l'importance de sa population.

Selon les données disponibles au Bureau de la statistique du Québec, on constate que plus de 60 pour cent des investissements privés et publics ont profité au secteur tertiaire, soit 342 millions \$ investis dans l'immobilier, les assurances, la finance, le transport, les communications, les services et le commer-

ce. Pour leur part, les secteurs primaires et secondaires (manufacturiers et construction) recevaient respectivement 110 et 105 millions \$.

Parmi les ministères ayant un impact économique majeur en région, M. Deland a cité le ministère des Transports (48,5 millions \$) tandis que le ministère de la Main-d'œuvre et de la sécurité du revenu, l'OPDQ et le ministère de l'Industrie et du Commerce étaient responsables de 12 millions \$ d'investissements.

Au seul chapitre des achats, les ministères et organismes gouver-

nementaux dépensent en région plus de 5,5 millions \$ annuellement. Les achats du gouvernement dont la politique préférentielle profite d'abord aux entreprises régionales, constitue donc, de conclure M. Deland, un outil de développement économique et sert au maintien d'emplois chez nous et à l'accroissement de la capacité de production des entreprises locales.

Au palais de justice

• Pas de bris de cautionnement

SHERBROOKE — Guy Matte a été acquitté d'une accusation de bris d'une condition à un cautionnement lui interdisant de rôder près des enfants et des écoles.

Le criminaliste Jean-Pierre Rancourt a obtenu ce verdict après avoir plaidé que la déposition d'une fillette âgée de neuf ans n'était pas corroborée par une autre preuve.

Ce témoin, qui est trop jeune pour être assésenté devant un tribunal, avait prétendu que Matte lui a parlé près d'une école.

Le prévenu, âgé de 36 ans, de Sherbrooke, a obtenu cette libération du juge Laurent Dubé de la Cour des sessions de la paix.

Matte se trouve sous le coup de d'autres poursuites sur une inculpation d'actions indécentes qui seront rappelées devant le tribunal le 26 juin. L'interdit de s'approcher des enfants lui avait été imposé le 29 mars dernier.

• Cités à leur procès

SHERBROOKE — Steve Powers et Serge Larochelle, âgés de 18 ans, ont été cités à leur procès pour répondre du vol avec violence d'un paquet de cigarette sur un passant, un crime passible de la détention à perpétuité.

Ils avaient été admis à leur enquête préliminaire hier devant le magistrat Laurent Dubé de la Cour des sessions de la paix.

Powers, qui est détenu, a réopé pour un procès expéditif le 31 mai tandis que Larochelle, qui se trouve en liberté, a été référé devant un jury le 9 septembre.

Le ministère public était représenté par Me Pierre Proulx tandis que Mes Michel Beauchemin et Michel Dussault occupent pour la défense.

Les prévenus sont soupçonnés d'avoir commis ce crime contre M. Slaoui Abdelilah le 22 mai dans le quartier ouest de Sherbrooke.

• En vertu de la charte?

SHERBROOKE — Le professeur-avocat René Turcotte a opposé la liberté d'expression, garantie par la charte québécoise des droits et libertés de la personne, au barreau qui avait poursuivi l'un de ses étudiants pour exercice illégal du droit.

Cette plainte en Cour des poursuites sommaires fait suite à une lettre envoyée par un étudiant de troisième année à un avocat de la ville pour le compte de son frère.

Le document en question retourne d'un différend entre son frère et l'avocat qui sont voisins. Me Turcotte a soumis que cet étudiant n'avait pas reçu de rémunération pour sa lettre et bénéficie de la protection de la charte.

La disposition visée par la charte est celle qui stipule que "toute personne est titulaire des libertés fondamentales telles la liberté de conscience, la liberté de religion, la liberté d'opinion, la liberté d'expression, la réunion de liberté pacifique et la liberté d'association".

Le juge Louis-Denis Bouchard a demandé aux parties de lui soumettre leurs prétentions d'ici au 17 juin.

• Recours à un procès expéditif

SHERBROOKE — Suzanne Bouchard a réopé hier pour un procès expéditif le 7 juin afin de répondre à des vols avec violence de 250 \$ sur une dame qui descendait d'une Lincoln Continental dans un stationnement et de 300 \$ sur la préposée d'un dépanneur de la rue Denault.

Elle avait été admise à son enquête préliminaire devant le magistrat Laurent Dubé de la Cour des sessions de la paix.

Mlle Bouchard, âgée de 20 ans, se trouve sous le coup d'une demande de mise à l'écart en attendant.

Le procureur Pierre Proulx avait présenté une preuve documentaire à laquelle le défenseur Michel Dussault ne s'est pas opposé à cette étape des procédures.

Mlle Bouchard doit de plus répondre d'un cambriolage de 80 \$ dans une auberge et de six chefs de bris de probation, le dernier remontant au 14 mai.

Par ailleurs, Roger Lépine, 18 ans, qui est défendu par Me Michel Beauchemin, a été cité devant un jury le 9 septembre en marge du vol qualifié sur la dame à la Continental.

• Accusé d'agression sexuelle

SHERBROOKE — Un homme âgé de 77 ans, Philippe Loubier, de Sherbrooke, subira son enquête préliminaire le 25 juin sur une accusation d'agression sexuelle à l'égard d'une fillette de neuf ans.

Cette enquête devait être tenue hier mais le procureur Pierre Proulx a obtenu une remise afin que la victime alléguée ne soit pas obligée de perdre une journée de classe.

Le septuagénaire aux cheveux blancs, qui est défendu par Me Michel Dussault, a opté pour un procès devant un jury au moment de sa comparution.

Sa cause avait été appelée devant le magistrat Laurent Dubé de la Cour des sessions de la paix.

• Enquête préliminaire reportée

SHERBROOKE — Le magistrat Laurent Dubé de la Cour des sessions de la paix a reporté au 25 juin l'enquête préliminaire de Denis Gaulin qui est inculpé d'avoir causé la mort d'un automobiliste par négligence criminelle au volant le 27 octobre.

Le défenseur Jean Leblanc avait demandé une telle remise en attendant la transcription de l'enregistrement de l'enquête du coroner Michel Durand.

Gaulin, âgé de 28 ans, de Sherbrooke, est aussi accusé d'ivresse au volant avec un taux de 220 mg.

Le 27 octobre, M. Claude McClure avait été tué et sa voiture incendiée sur le boulevard Queen où il se préparait à entrer chez lui lorsqu'il a été heurté par un véhicule effectuant un dépassement.

"CHEZ NOUS, ON EST TOUS DES ARTISTES DANS L'ÂME..."



DES ARTISTES GRÂCE À CHÂTEAU

Des sondages ont prouvé que chez nous on aime particulièrement "la belle ouvrage". Quand vient le temps de peindre, on prend la peine d'embellir en même temps qu'on protège. Grâce aux produits de qualité Château vous pourrez exercer vos talents en toute confiance!

QUI VOUS DONNE DE BONS CONSEILS

Château a donné des cours de formation spéciaux à des vendeurs et des détaillants indépendants pour qu'ils puissent encore mieux vous servir. Château leur a décerné un certificat de "Maître Conseiller". Votre Maître Conseiller en peintures Château vous aidera à choisir le produit approprié, vous expliquera comment préparer les surfaces et vous dira quels outils utiliser. En somme, votre Maître Conseiller vous dévoilera les "p'tits trucs" du métier. Vous gagnerez du temps et vous serez enchantés des résultats!



Château vous expliquera comment préparer les surfaces et vous dira quels outils utiliser. En somme, votre Maître Conseiller vous dévoilera les "p'tits trucs" du métier. Vous gagnerez du temps et vous serez enchantés des résultats!

DES PRODUITS DE LA PLUS HAUTE QUALITÉ

Depuis près de 50 ans, Château offre des revêtements de toute première qualité. Des tests de laboratoires indépendants ont classé les produits Château au sommet de leurs catégories. Les produits Château sont depuis longtemps "l'arme secrète" des experts. Faites comme un grand nombre de connaisseurs et faites confiance aux produits Château. Pour les fabricants des produits Château, la qualité passe avant tout!

Château

Chapeau CHÂTEAU pour ta qualité

ET DES SPÉCIAUX-SURPRISES INCOMPARABLES!

GRANDE VENTE 1985



225 congédiements à la JM Asbestos Tardif croit que le nombre réel de mises à pied sera moindre

ASBESTOS (MM) — "Je suis peut-être trop optimiste, mais les 225 mises à pied qui ont été annoncées par la compagnie JM Asbestos ne m'inquiètent pas outre mesure. Je pense qu'en septembre prochain, le nombre de ces mises à pied sera réduit."

En émettant ces propos, le député fédéral de Richmond Wolfe, Alain Tardif, a tenu à expliquer que les avis de congédiement envoyés par JM Asbestos ne sont en fait qu'une démarche de protection prise par la société minière qui, au sens de la loi du travail, se doit d'avertir ses employés longtemps d'avance de son désir de procéder à de tels congédiements.

"Je pense que JM Asbestos est une compagnie qui prévoit toujours de manière pessimiste. C'est une société qui a la phobie de la rentabilité et pour elle, ce qui est le plus sérieux au monde c'est la question de l'argent. A la moindre menace d'effondrement du marché, cette société n'hésite pas et elle envoie, comme elle l'a fait, des avis de congédiement", d'indiquer M. Tardif.

De l'avis du député de Richmond Wolfe, qui toutefois dit comprendre la position de la société JM Asbestos, il ne suffirait que d'un simple redressement du marché mondial pour relancer les opérations de la société minière.

Disant espérer que la situation de l'amiante s'améliorera d'ici septembre, le député Tardif se dit conscient qu'une telle annonce a des effets catastrophiques dans une ville passablement ébranlée par une économie chancelante.

"Au moment où l'on annonce



Alain Tardif

225 mises à pied, les gens arrêtent d'acheter et c'est le phénomène du bas de laine qui se manifeste. Les effets sur l'économie de la ville sont alors épouvantables."

Utilisation

Pour le député Alain Tardif, il suffirait que les Canadiens utilisent davantage l'amiante dans la construction d'édifices pour redonner à cette fibre un peu de sa popularité d'antan.

"Même le ministre d'état aux mines, M. Layton, n'arrête pas de dire que l'amiante, ce n'est pas dangereux. Alors si l'amiante ne représente aucun danger pour la santé, les différents ministères n'ont qu'à l'utiliser dans la construction de leurs édifices", de poursuivre le député, tout en indiquant que les Canadiens ne consommaient que cinq pour cent de la production totale d'amiante.

Le maintien de deux écoles à La Patrie

Pas impossible... si les citoyens du secteur veulent payer la note

— le président de La Sapinière

par Stéphane Lavallée

SHERBROOKE — Maintenir deux écoles à La Patrie? Pas complètement impossible, à condition que les citoyens de tout le secteur de la Commission scolaire La Sapinière acceptent éventuellement d'en assumer les coûts, ce qui paraît déjà moins probable.

Voilà en tout cas ce qu'en pense Marcel Lamoureux, le président de la Commission scolaire La Sapinière. Chose certaine, assure-t-il, le ministère de l'Éducation du Québec n'a absolument pas l'intention d'accorder à La Patrie un statut spécial qui lui permettrait de disposer à la fois des services de l'école primaire St-Pierre et de l'école secondaire Notre-Dame de Lorette. Or, le MEQ est bien disposé à défrayer une bonne partie des coûts reliés au réaménagement de Notre-Dame de Lorette pour y accueillir, dès le mois d'octobre prochain, les élèves du primaire et ceux du premier cycle du secondaire.

L'échéancier actuel des travaux prévoit effectivement une rentrée

tardive, l'automne prochain, pour les élèves de La Patrie. Un retard d'un peu près un mois sans gravité, prend-t-on soin toutefois de préciser.

Au lendemain des déclarations de Jacques Blais, porte-parole d'un comité de citoyens de La Patrie bien déterminé à garder les deux écoles en opération, le président de La Sapinière estime que la population saisis difficilement la nature des raisons qui poussent les commissaires à maintenir une seule institution d'enseignement dans la localité.

"Il faut savoir, explique Marcel Lamoureux, que le ministère de l'Éducation accorde des subven-

tions consacrées à des enveloppes où la commission scolaire ne défraie aucun montant aussi longtemps qu'on ne dépasse pas les normes établies. Avec les deux écoles à La Patrie, la Commission scolaire régionale de l'Estrie assume déjà le coût d'embauche de 1,3 enseignant en plus de dépenses variées d'environ 45.000 \$ par année. Présentement, c'est une goutte d'eau pour la Régionale, mais ça deviendra important lorsque la Commission scolaire locale devra assumer les coûts."

Et, selon le programme de la restructuration scolaire québécoise, ce n'est pas plus tard qu'en 1986-87 que la nouvelle commission scolaire locale sera appelée à défrayer la note.

Présentement, soutient le président Lamoureux, la CSRE fait un effort immense pour réaménager l'école Notre-Dame de Lorette afin de maintenir, à court et long terme, les classes de secondaires I et II à La Patrie.

Pour agrandir l'école secondaire, afin d'y recevoir aussi les élèves du primaire, et rénover le bâtiment, c'est une injection de 454.000 \$ qui est requise. Présentement, le CSRE y va d'une contribution de 187.000 \$, le ministère de l'Éducation alloue 192.000 \$ et la commission scolaire La Sapinière injecte 75.000 \$.

Selon Marcel Lamoureux, le projet est "valable et amélioré" par rapport aux premières intentions exprimées. Même que le ministère de l'Éducation, affirme-t-on, a suggéré des aménagements plus imposants que ceux prévus au plan initial dans le but d'assurer la viabilité de l'institution.

De toutes façons, estime le président de La Sapinière, les comités d'école de La Patrie ont déjà accueilli favorablement, à prime abord, le projet de réaménagement. En plus, croit-il, "la commission scolaire ne peut remettre le projet en question". "Il faut accoucher un jour", lance-t-il.

Copeaux de bois transformés en moulée



Esteban Chornet

SHERBROOKE — Bouillire? Digesteur? Réacteur? Il y a de tout cela et probablement un peu plus dans l'énorme appareil dont la société Stake Technology, une minuscule firme ontarienne, a fait don à l'Université de Sherbrooke et qui, hier après-midi, devant des hommes de science et des badauds aussi ébahis les uns que les autres, a avalé des copeaux de bois qu'il a transformés en une moulée qui, s'il faut en croire le professeur Esteban Chornet, met l'eau à la bouche des bovins qui la hument.

L'appareil est le deuxième du genre qui ait été conçu par la firme Stake Technology dont il porte le nom. Il vaut au bas mot 1.495.000 \$ et, s'il n'a pas coûté un traitre sou à l'Université de Sherbrooke, c'est que la faculté des Sciences appliquées où des études poussées sur la transformation de la biomasse sont

en cours, sous la direction du professeur Chornet, s'efforce de découvrir des usages pratiques à la moulée qui en sort.

Le mélange de poudre et de fibres de couleur brune et à l'odeur de brûlé qui sort de l'appareil peut déjà être substituée aux moulées qui sont servies aux bovins, de révéler le professeur Chornet en affirmant que 60 pour cent de cette matière qui a les mêmes propriétés nutritives que les moulées est digérée et que, si, au Canada, le produit ne peut pas faire concurrence aux moulées, tant à cause de son coût de revient que de l'existence de pâturages vastes et fertiles, dans les pays où les pâturages sont maigres ou minuscules, il pourra, dans un avenir assez rapproché, remplacer avantageusement les moulées.

L'appareil est installé dans un

édifice construit à la croisée des rues Galt et Courcellette qui abritait jadis la division nucléaire de la Société d'ingénierie Combustion. Il consiste principalement en une bouillire où les copeaux de bois qui ont préalablement été comprimés entre deux pistons qui les ont soumis à une forte pression sont cuits pendant quelques minutes par de la vapeur d'eau dont la température a été portée à environ 200 degrés Celsius puis expulsés à très grande vitesse.

"Ce traitement modifie la structure et les propriétés des fibres du bois qui peuvent être débarrassées des sucres et de la lignine qu'elles contiennent par lavage", d'expliquer le professeur Chornet qui a souligné que, par la fermentation de certaines des matières qui composent les fibres, des protéines peuvent même être ajoutées au produit.

Domtar: 1,200 invités attendus à l'inauguration des travaux

WINDSOR (MM) — Après avoir été sérieusement remis en question, les travaux de construction de la nouvelle usine de papiers fins de la société Domtar, à Windsor, seront officiellement inaugurés la semaine prochaine par les premiers ministres du Canada et du Québec, de même que par le vice-président de la société Domtar (également président du groupe des produits de pâtes et papiers).

En tout et par tout, quelque 1,200 invités, dont les plus prestigieux seront sans l'ombre d'un doute Brian Mulroney, René Lévesque et Roger Ashby, convergeront vers la petite ville de Windsor vendredi prochain, soit le 7 juin, à compter de 16h00.

A cette occasion, les traditionnelles pelletées de terre seront levées et par les deux hommes politiques et par le vice-président de Domtar sur le site même du nouveau complexe. Ils seront aussi accompagnés par les principaux représentants de la société Domtar qui composent le conseil d'administration.

De nombreux députés des deux paliers de gouvernement devraient aussi prendre part à cette cérémonie d'envergure.

De plus, les principaux intervenants dans le dossier Domtar, soit les représentants du Comité de survie et les membres de nombreuses administrations municipales de la région seront aussi sur place.

L'inauguration de ce qui deviendra une usine d'envergure mondiale s'effectuera entre 16h00 et 20h00.

Tous les travailleurs de l'usine Domtar recevront par ailleurs l'invitation de se joindre au groupe pour officiellement marquer l'inauguration des travaux dont les coûts s'élèveront à quelque 1,2 milliard \$. Toutefois, certains d'entre eux ne pourront assister à la cérémonie, devant effectuer leur quart de travail à l'usine dont la production ne sera pas interrompue.

Du côté de la société Domtar, rien ne sera laissé de côté pour marquer, avec éclat, l'inauguration de ces travaux.

Deux immenses tentes seront dressées sur le site de la nouvelle usine pour recevoir tous les invités.

Bien que les travaux ne fassent pratiquement que débuter sur le nouveau site, il semble acquis que les deux tentes seront dressées sur un chemin d'asphalte. Les travaux devraient progresser assez rapidement pour permettre l'asphaltage mercredi prochain, soit deux jours avant que ne débute la cérémonie d'ouverture.

Toujours lors de cette grandiose fête, une plaque commémorative en bronze sera dévoilée au public, laquelle demeurera par la suite en permanence devant la nouvelle usine.

Pour un été de plaisir tout en travaillant

Les tracteurs
CANADIANA



LES SOINS DE
LA PELOUSE
PROFESSIONNELS

La tondeuse-tracteur P2002 11E. Le choix des professionnels. Le moteur Briggs & Stratton industriel/commercial synchroéquilibré fournit une puissance de 11 HP par un axe de transmission directe robuste transversal, à 5 vitesses en marche avant et 1 en marche arrière. La conception à évacuation par l'arrière peut recevoir un accessoire de ramassage de l'herbe, permettant de couper et de ramasser en une seule opération. Il y a aussi un démarrage électrique de 12 volts, à clé, un phare à quartz halogène et une coupure de courant de sécurité quand le conducteur quitte le siège. La machine des professionnels.

C'EST A VOIR CHEZ

L'AMLDENIS

Lennoxville 565-1376

VENTE & SERVICE

la récolte de fleurimont FRUITS & LEGUMES inc.

PÂTISSERIES 1 99 douz.	BISCUITS SANDWICH ET COCONUT 1 58 3 49 lb kg
FROMAGE CHEDDAR DOUX blanc ou jaune, 1ère qualité. 2 89 6 37 lb kg	BISCUITS FEUILLE D'ERABLE Pqt de 500 gr 1 99
BROCOLI #14, produit des E.U. 79¢	
CONCOMBRES ANGLAIS Produit de l'Ontario 39¢ ch.	
TOMATES Produit des E.U. 39¢ 87¢ lb kg	
RADIS verdure, produit du Québec 25¢ pqt	
RHUBARBE du Québec 89¢ 3 paquets	
RAISINS ROUGES Produit du Chili 89¢ 1 95 lb kg	

la récolte
de fleurimont
FRUITS & LEGUMES
Prop. JEAN QUINTAL

FACE AUX GALERIES
QUATRE SAISONS
1091, 13e Avenue,
Sherbrooke
(819) 566-7552



CENTRE DE JARDINAGE	
TERRE NOIRE A JARDIN 3 poches de 35 litres 5 50	
ENGRAIS "FLORAL" 10 kg 7-7-7 ou 10-6-4 10 kg pour 3 99	
ECORCE DE PIN 3 pi. cu. \$6	
MOUSSE DE TOURBE 4 pi. cu. 5 50	
BOITES DE FLEURS ASSORTIES 2 98 boîte	

**TRES GRAND CHOIX DE
MEUBLES DE
PARTERRE**

Jusqu'à épuisement des stocks.
Nous nous réservons le droit
de limiter les quantités.
OUVERT 7 JOURS PAR SEMAINE.



Une foule d'activités pour l'été dans Magog-Orford

par Gilles Pelloille

MAGOG — Les activités ne manqueront pas cet été tant pour les résidents que pour les visiteurs dans la région de Magog-Orford. Le tout commencera par le super concours de pêche qui ouvre la saison dès vendredi prochain, et qui s'adresse aux pêcheurs du Québec et des États-Unis.

Le Club de conservation chasse et pêche Memphrémagog qui co-organise le concours, invite tous les amateurs de pêche à s'inscrire dès maintenant aux endroits où les permis de pêche sont disponibles, ou aux locaux du club; toutefois, les inscriptions seront encore acceptées jusqu'à la dernière minute, au quai fédéral de Magog samedi matin à cinq heures! Un prix sera remis à chaque participant et aux vainqueurs dimanche 2 juin, à partir de 17h, au Centre communautaire d'Omerville.

Les baigneurs pourront profiter des eaux du lac Memphrémagog à la plage de la Pointe Merry ou à la plage municipale de Magog dès que la température de l'eau sera plus clémente, bien que les amateurs de bains de soleil aient déjà envahi ces deux sites privilégiés. Toutefois, une mauvaise surprise attend les fanatiques de la Pointe Merry, puisque le conseil municipal a ordonné la pose de quelques lampadaires en bois de 45 pieds qui, de l'avis général, défigurent la plage. Le but est d'éclairer le territoire pour en éloigner les vandales et... les amoureux après le coucher du soleil! Mais de l'avis de plusieurs, le remède est pire que le mal!

La plage municipale sera le rendez-vous des véliplanistes dont les voiles multicolores égaieront les rives du lac Memphrémagog. Au lac Stukely, la plage du parc Orford a reçu son nettoyage du printemps et tout est prêt là aussi pour recevoir les baigneurs. Cette année, le tarif du stationnement est de 3,50\$ par véhicule, et comme par le passé, des pédalos et des petits bateaux peuvent être loués sur place. Les autorités du parc rappellent que les embarcations équipées d'un moteur dont la puissance est supérieure à 10 CV sont interdites sur le lac Stukely. Dix sentiers de randonnée pédestre sont aménagés dans le parc. Le principal est long de 17 kilomètres, mais il y en a aussi de 8 kilomètres et moins. Le sentier d'observation de la flore et de la faune, long de 2,5 kilomètres, a été amélioré en 1985 par l'aménagement d'une tour d'observation.

Ski et Traversée

Les jeunes de Magog et des environs pourront profiter cette année encore du rendez-vous estival organisé par le club Optimiste (ancienne OTJ). Les activités se dérouleront principalement à la Pointe Merry. Les jeunes bénéficieront d'une entente conclue entre la ville et les responsables de Ski-Lac Memphrémagog: ils auront le loisir de s'initier à la voile et au ski nautique gratuitement. Les adultes pourront aussi suivre ces cours et faire du ski nautique contre déboursement.

Du 12 au 21, se dérouleront les activités inscrites en marge de la Traversée internationale du lac Memphrémagog. La semaine sera marquée par divers événements comme un marathon de nage ama-

teur, des courses cyclistes et des courses à pieds. Tous les soirs, il y aura danse et musique sous le grand chapiteau de la Traversée, et les Canadiens de Montréal seront à Magog le 15 juillet. La course proprement dite clôturera les festivités le dimanche 21 juillet, et les organisateurs attendent encore une grande foule pour l'occasion.

Arts et spectacles

Enfin, des concerts organisés par la Société musicale de l'Estrie seront donnés au kiosque de la Pointe Merry tous les mercredis soirs du mois de juin, jusqu'au lundi 24 juin. Les mélomanes ne manqueront pas non plus les nombreux concerts donnés par les Jeunesses musicales du Canada, soit au Centre d'Art d'Orford lui-même, soit à Magog. Les théâtres du Vieux Clocher à Magog et de Marjolaine à Eastman sont à signaler leur programmation estivale. Il s'agira de rire et de musique au Vieux Clocher avec le groupe comique Rock-et-belles-oreilles au mois de juillet et Pierre Labelle au mois d'août, sans oublier les dimanches et les lundis soirs en musique, blues, rock et chansons.

Début des travaux d'aqueduc et d'égouts à East-Angus

par Jean Donato

EAST-ANGUS — Les travaux d'aqueduc et d'égout ont finalement débuté sur la rue Angus sud. La mise en place des égouts fait partie de programme d'assainissement des eaux de la municipalité, mais l'aqueduc vient satisfaire certains résidents qui le réclament depuis longtemps.

L'affaire remonte à près de dix ans, lors de la construction du tronçon de la route 112 contournant la ville d'East-Angus. Le dynamitage ayant provoqué des fissures dans le roc, au fil des années, le calcium épanché sur la route a fini par s'infiltrer dans les puits artésiens de plusieurs riverains.

La qualité de l'eau s'est détériorée à un point tel, qu'elle est devenue non seulement imbuvable, mais aussi impropre à tout usage domestique, du bain à la lessive. Face à cette situation certains résidents comme Mme Jacqueline Desruisseaux et M. Gérald Breault se sont vus dans l'obligation de transporter toute l'eau dont ils avaient besoin, dans des contenants.

Mme Desruisseaux peut exhiber une pile impressionnante de correspondance avec la Ville, le ministère des Transports, le protecteur du citoyen et même le premier ministre du Québec. Elle et M. Breault ont mené une longue lutte, avec le mi-

nistère des Transports en particulier, pour obtenir justice, et surtout pour avoir de l'eau potable coulant normalement du robinet.

Le ministère des Transports qui était responsable de la construction de la voie de contournement et de l'entretien de celle-ci, n'a jamais reconnu formellement sa responsabilité dans cette affaire, malgré les allégations des résidents. Cependant, le ministère a fini par accepter de verser une compensation financière à au moins trois résidents et à conclure une entente avec la ville d'East-Angus de l'ordre de 50.000\$.

On avait espéré que les travaux puissent être exécutés avant l'hiver qui vient de se terminer, mais avant que toutes les parties impliquées arrivent à se mettre d'accord, il a fallu attendre le début de l'été. Le contrat de la compagnie Sanisco, responsable des travaux, prévoit que ceux-ci seront terminés pour la fin juin au plus tard.

Trois sites envisagés pour le centre communautaire d'Ascot

par Yvon Rousseau

ASCOT (CT) — Le maire Robert Pouliot, d'Ascot (CT), a révélé hier que le budget de 1985 ne prévoit pas les montants nécessaires à la construction d'un centre communautaire, cette année, dans cette municipalité, mais les dispositions en ce sens devraient être prises pour l'année fiscale 1986.

La municipalité d'Ascot (CT) entend utiliser les 123.000 \$ reçus d'Hydro-Québec, en guise de compensation pour le passage sur son territoire de la ligne à haute tension, acheminant de l'électricité vers les États-Unis, pour acquérir un vaste terrain, devant recevoir le centre communautaire.

Le maire Pouliot a précisé qu'une étude, effectuée récemment par les autorités municipales, a permis de repérer trois sites pouvant s'avérer favorables à la construction du centre communautaire. Le maire n'a évidemment pas fait connaître ces emplacements, pour éviter toute forme de spéculation.



Robert Pouliot

tre ces emplacements, pour éviter toute forme de spéculation.

Selon les commentaires recueillis du maire, hier, en entrevue, deux de ces sites seraient situés dans la partie rurale de la municipalité, de même que le troisième, ce dernier se trouvant toutefois beaucoup plus collé sur le secteur urbain. «La construction du centre communautaire d'Ascot (CT) est définitivement à prévoir pour 1986», de déclarer M. Robert Pouliot.

Les membres du conseil municipal, lors de la dernière séance pu-

blique, la semaine dernière, se sont donnés comme priorité de faire l'acquisition d'un terrain d'une superficie de 80.000 à 100.000 pieds carrés, pouvant servir d'emplacement pour le centre communautaire.

Des démarches ont par ailleurs été entreprises par la municipalité auprès du gouvernement du Québec, afin de s'assurer de subventions, devant être applicables à la construction du futur édifice.

Un motocycliste de St-Malo succombe à ses blessures

ST-MALO — Un adolescent qui a été grièvement blessé lorsque sa motocyclette est entrée en collision avec une automobile, samedi après-midi, à St-Malo, a succombé à ses blessures, hier matin, au centre hospitalier St-Vincent-de-Paul où il a été transporté, peu après l'accident.

La victime, Claude Agagnier, était âgée de 16 ans et demeurait à St-Malo. L'accident qui lui a coûté la vie est survenu sur la route 253.

L'automobile impliquée dans la collision était conduite par M. Maurice Guay, de Biddeford, dans l'état du Maine.

Le décès de l'adolescent a été signalé au coroner du district judiciaire de St-François, Me Michel Durand. C'est l'agent Gilles Tremblay, un membre du détachement de Cookshire de la Sûreté du Québec, qui a été chargé de faire enquête sur la tragédie.

Nouveau contrat signé demain

MAGOG — Vendredi après-midi, le Syndicat catholique des ouvriers du textile de Magog signera le nouveau contrat de travail avec l'em-

ployeur. On rappelle que les membres du syndicat avaient accepté les offres lors de l'assemblée tenue le 19 mai.

Vol de bijoux à Ste-Cécile: pas de cautionnement pour Barbara Cenkerly

LAC-MEGANTIC — A l'issue d'un interrogatoire qui a duré cinq heures, parce que les questions posées en français à Barbara Cenkerly devaient être traduites en polonais, tout comme les dépositions des témoins, par un interprète qui traduisait ensuite ses réponses en français, le juge Yvon Roberge, de la Cour des sessions de la paix, a fixé au 7 juin le procès de cette ressortissante polonaise, qui est accusée d'avoir volé des bijoux d'une valeur de 2.800 \$ à Ste-Cécile.

Tout cautionnement a été refusé à la jeune femme qui, il y a deux ans, serait entrée illégalement aux

États-Unis où elle aurait commis plusieurs vols. C'est en mars qu'elle serait entrée en fraude au Québec où elle aurait eu recours au même moyen de subsistance et elle aurait, selon toute vraisemblance, commis des vols non seulement aux alentours de Lac-Mégantic mais même dans le nord-ouest de la province.

Sentant la soupe chaude, elle aurait, il y a quelques semaines, regagné les États-Unis où elle a été arrêtée en même temps que trois compatriotes qui seraient apparemment ses complices.

Semaine de la sécurité à bicyclette

RICHMOND (GM) — La «semaine de la sécurité à bicyclette», organisée par le Club Optimiste de Richmond-Melbourne et Cleveland bat son plein.

Cette année, le slogan est «Mon vélo j'y tiens ainsi que ma vie». Plusieurs activités figurent au programme notamment la présentation d'un film portant sur la sécurité à bicyclette qui sera diffusé dans les écoles élémentaires de St-Michael, St-Patrice et Notre-Dame de Richmond.

Puis, samedi, les activités débuteront à 10 heures dans la cour de

l'aréna de Richmond alors que des policiers et membres Optimistes procéderont à la vérification et au burinage des bicyclettes. Par la suite, une randonnée est prévue pour se rendre à la halte routière sur le chemin d'Ulverton, où il y aura bénédiction des bicyclettes par le curé Roland Bacon de la paroisse Ste-Bibiane. Puis le retour se fera vers 13 heures 30 à l'aréna où des conseils de sécurité seront prodigués par des agents de la sûreté du Québec de Richmond et le tout se terminera par de nombreux tirages de prix de présence.

Nouveau Représentant (Terminus)

Autobus de l'Estrie Inc. (Voyageur affilié) La Guadeloupe

Dans le but de toujours mieux desservir sa clientèle, la compagnie Autobus de l'Estrie avertit sa clientèle que le nouveau terminus d'autobus sera désormais situé au 669, 141^{ère} Avenue, La Guadeloupe, au dépanneur chez Phil Enr. Les propriétaires M. et Mme Talbot se feront un plaisir à compter du 1^{er} juin 1985 de vous donner les informations nécessaires pour l'achat de vos billets, l'expédition et la réception de vos colis ainsi que la location de véhicule noisé.

Pour souligner cette journée spéciale, la compagnie Autobus de l'Estrie Inc. en collaboration avec les nouveaux propriétaires du terminus feront bénéficier, pour l'ouverture officielle du 5 juin 1985, tous les voyageurs qui se présenteront au terminus de La Guadeloupe, d'un escompte de 50% sur l'achat de tous les billets aller et aller-retour pour la partie du trajet La Guadeloupe — Sherbrooke.

De plus, de 08:00 à midi, il y aura un représentant de la compagnie sur les lieux pour répondre à toutes vos questions de transport tant passager qu'expédition de colis.



Pour tout renseignement supplémentaire, vous n'avez qu'à composer le nouveau numéro de téléphone du terminus, 418-459-3130 et les nouveaux représentants du terminus se feront un plaisir de vous renseigner.

UNE EXPÉRIENCE INCROYABLE!
FINANCEMENT INCROYABLE DE

6,9%

À L'ACHAT DES NOUVELLES
FORD ESCORT, MERCURY LYNX 85

Cette offre est temporaire; le financement est calculé en fonction de la somme totale à verser, et ce durant toute la durée du contrat, jusqu'à concurrence de 36 mois.



"Maurice Tremblay devrait démissionner"

— le vice-président de l'association du PC-Lotbinière

WARWICK - "Maurice Tremblay devrait démissionner de son poste de député de Lotbinière. Je ne suis pas seul à le penser. Son geste n'est pas pardonnable."

Le vice-président de l'association conservatrice du comté, M. Conrad Beaudet de Warwick, n'y est pas allé par quatre chemins, hier. "S'il demeure en poste, c'est moi qui va démissionner", a ajouté ce militant de longue date du Parti conservateur dans le comté, qui a fait la dernière campagne avec M. Tremblay.

"On ne le prend pas." Même s'il

se confondait en excuses pour avoir cassé le nez du président de l'association, M. Robert Desaulniers, d'un coup de poing, M. Beaudet a répété que le geste est impardonnable.

"Durant la campagne, on voyait qu'il avait tendance à élever la voix avec nous." A ce moment, les organisateurs n'ont pas passé de remarque sur son attitude, qu'on attribuait alors à un surplus de fati-

gue occasionné par la campagne électorale, a-t-il expliqué. "On lui a aidé à obtenir le poste qu'il occupe. On en avait quatre, mais on l'a choisi. Il n'avait pas à faire de telles choses." Précisant qu'il convoquera une réunion de l'exécutif de l'association pour le week-end, il a ajouté que "ça ne restera pas mort".

M. Beaudet souhaite que l'exécutif réagisse fermement contre l'attitude de M. Tremblay et que l'on exige sa démission. Affirmant qu'il connaît les raisons qui ont motivé le geste du député, le vice-président de l'association les a qualifiées d'insuffisantes. M. Tremblay

a frappé le président de l'exécutif lors d'une rencontre au sujet d'une série de comptes de la dernière campagne qui lui sont réclamés.

Sans nouvelle de M. Desaulniers et de M. Tremblay depuis l'événement, le vice-président a affirmé qu'il ne voulait pas voir le député et qu'il ne serait certainement pas invité à l'assemblée de l'exécutif.

"Très choqué"

Une association de jeunes conservateurs est en marche dans le comté de Lotbinière depuis la mi-mai. Son président, Philippe Ardilliez de Ste-Elizabeth de Warwick,

s'est dit "très choqué par cette affaire".

Une réunion de l'exécutif aura lieu sous peu, et le coup de poing donné au président par M. Tremblay sera certainement le premier sujet à l'ordre du jour, a-t-il mentionné. "Les membres devront décider si l'on doit demander la démission de M. Tremblay", de dire un président plutôt favorable au départ de M. Tremblay de la députation.

"On ne peut pas être d'accord avec un tel geste... C'est une réaction hors de toute attente." Enfin, M. Ardilliez a souligné qu'une position commune sera sans doute prise

par l'exécutif des jeunes et l'exécutif sénior.

"C'est un geste surprenant venant d'un homme public que de s'attaquer à son président d'association." Voilà le seul commentaire émis par l'ex-député Jean-Guy Dubois, qui a livré bataille à M. Tremblay au cours de la dernière campagne électorale.

Depuis sa défaite, M. Dubois continue d'assister aux cérémonies publiques auxquelles il est invité pour avoir participé au dossier, au grand désarroi du député Tremblay. Cependant, il refuse de dire qu'il se prépare à la prochaine campagne électorale.

8 Drummondvillois sur 10 participent au Festival de folklore

DRUMMONDVILLE

Près de 81 pour cent des Drummondvillois participent au Festival mondial de folklore, 60 pour cent se rendent au Centre culturel, 56 pour cent vont au Village québécois d'Antan et un nombre semblable d'entre eux participent aux activités de l'Exposition agricole annuelle.

Ces quelques statistiques proviennent d'une enquête non-scientifique réalisée par le comité Image de la ville de la Chambre de commerce, sous la présidence de Me Ma-

sur les 302 personnes interrogées, seulement 3,5 pour cent ont pu donner avec quelque exactitude la date de fondation de Drummondville (1815), mais 49 pour cent ont nommé correctement le nom du fondateur (George-Frédéric Heriot).

Depuis quelques années, les séances du conseil municipal sont télédiffusées par le canal communautaire.

L'enquête a permis de déterminer que 39 pour cent de la population suit régulièrement ces émissions, avec un ma-

ximum de 55 pour cent dans la catégorie des 65 ans et plus.

Même si 48 pour cent des répondants reconnaissent qu'il y a eu augmentation dans le nombre des commerces, seulement 14,5 pensent la même chose des industries. Quant au nombre de commerces et d'industries, entre 2 et 6 pour cent des répondants donnent un chiffre exact de leur nombre.

Lyster se dote d'un conseil économique

LYSTER (MC) - Le Conseil de développement économique de Lyster, voilà le nom de l'organisme créé cette semaine lors d'une réunion d'une vingtaine de gens d'affaires de Lyster.

Cette rencontre avait été convoquée par le conseil municipal qui souhaitait la création d'une structure quelconque pour favoriser l'expansion économique du village.

Dans un premier temps, il a été convenu que l'organisme étudiera la situation économique de Lyster et les possibilités d'action.

Deux problèmes

Par ailleurs, deux problèmes ont été soulevés pendant la soi-

rée, soit la désuétude du réseau routier et l'absence de l'industrialisation d'une zone industrielle à Lyster dans le schéma préliminaire d'aménagement de la Municipalité régionale de comté de l'Erable. Seules Plessisville et Princeville sont considérées comme des pôles industriels.

Les membres du bureau de direction du conseil économique sont MM. Jean Tremblay, Gérard Labrecque, Martin Mercier, Clifton Glazier, Conrad Martineau et Mme Florence Goudreau. Un membre du conseil municipal s'ajoutera au groupe.

Malgré la formation de cette structure, il n'est pas écarté que Lyster demande l'appui des

organismes tels que le Conseil régional de développement de la région 04 et la Corporation de développement économique des

Bois-Francis.

Cette dernière a déjà manifesté l'intérêt d'accueillir Lyster dans ses rangs.

L'Association forestière des Cantons de l'Est détermine ses priorités

KINGSEY-FALLS - L'Association forestière des Cantons de l'Est a déterminé ses priorités pour les prochains mois, lors d'une rencontre de ses directeurs, hier, dans les locaux de Cascades, à Kingsey-Falls.

En plus de voir à la préparation du congrès qui aura lieu à Drummondville le 3 octobre prochain, les directeurs ont l'intention de se pencher sérieusement sur la place accordée à la forêt dans le processus

d'élaboration du schéma d'aménagement des municipalités régionales de comté.

Ils veulent également vérifier ce que réservera la nouvelle politique forestière du gouvernement. Un autre point retenu est la sensibilisation à l'importance de reboiser les forêts.

L'Association oeuvre sur le territoire de 19 municipalités régionales de comté réparties dans les régions 05, 04 et 03.

Les Fêtes de l'Amiante visent toujours l'auto-financement

THETFORD-MINES (PS) - Toujours soucieux de vouloir assurer l'auto-financement des activités, le Comité organisateur de la 14^e édition des Fêtes de l'Amiante a de nouveau retenu plusieurs promotions qui lui permettront de recouvrer une partie des dépenses inhérentes à la présentation de cette manifestation culturelle, sociale et sportive qui se déroulera entre le 5 et le 14 juillet.

D'une part, un visa est offert à tous ceux qui voudront participer aux activités qui se dérouleront au Stade des Caisses populaires de Thetford-Mines. Ce privilège donne droit à un siège réservé dans trois sections dont celle du centre qui, cette année, sera dotée de bancs avec dossiers. Ce visa donnera droit aux deux spectacles plein air, soit celui de Daniel Lavoie le vendredi 5 juillet et à la soirée rock'n roll du samedi 6 juillet. Bien sûr, il favorisera l'accès du Stade pour le tournoi de balle-rapide du 11 au 14 juillet ainsi qu'aux différentes soirées populaires se déroulant au Centre sportif Mario-Gosselin.

Une économie

N'ayant pas subi les effets néfastes de l'inflation, le visa est à nouveau offert au prix de 15 \$ l'unité. Ainsi, en plus de s'assurer l'obtention d'un siège de première qualité au Stade, le détenteur d'un visa économisera 6 \$ sur l'ensemble des activités nécessitant un coût d'entrée.

Cette économie s'explique par le fait que le tarif exigé pour le spectacle de Daniel Lavoie sera de 4 \$ en regard de 3 \$ pour la soirée rock'n roll.

En outre, l'admission au tournoi de balle-rapide a été fixée à 2 \$ par jour alors qu'un coût de 1 \$ sera demandé pour les soirées populaires. Quant au spectacle de Paolo Noël, le vendredi après-midi 12 juillet, le billet d'entrée a été fixé à 2 \$ pour les gens du 3^e âge et les personnes handicapées.

Enfin, la vente d'articles promotionnels est un autre élément important qui permet aux Fêtes de l'Amiante de s'assurer l'arrivée de revenus intéressants. A cet effet, les gens pourront se procurer une épinglette à l'effigie du 14^e anniversaire, des macarons, gilets et casquettes qui permettront d'enrichir leur brochette de souvenirs.

En outre, l'organisation compte plus que jamais sur le succès du tirage qui, cette année, prend de l'ampleur. En plus d'offrir une magnifique Dodge Caravan LE, "l'auto-beaucoup", les Fêtes de l'Amiante feront tirer un vidéo et un four micro-ondes.

Les billets sont déjà en vente à raison de 3 \$ l'unité ou 5 pour 10 \$. Le tirage se déroulera le dimanche 14 juillet, tout juste avant le match final du tournoi international de balle-rapide des Caisses populaires.

MAISONS D'ENSEIGNEMENT



**ÉCOLE DE SECRÉTAIRIAT
NOTRE-DAME-DES-NEIGES**

265, RUE PARC SHERBROOKE, J1E 2J8

La seule école privée de secrétariat en Estrie qui offre des cours menant à un diplôme du Ministère de l'Éducation du Québec. Cours régulier, 2 ans, après Secondaire 4 ou 5. Cours intensif, 1 an, après Secondaire 5. Stage pratique en milieu de travail. Le traitement de texte est inclus dans les cours de secrétariat. Le traitement de données fait partie des cours de commerce. Options supplémentaires sans frais: — secrétariat médical — secrétariat juridique

ÉCOLE PRIVÉE DÉCLARÉE D'INTÉRÊT PUBLIC
116353 (819) 821-2199

En affaires, il faut que ça marche comme sur des roulettes

Aujourd'hui, les choses vont vite. Et personne n'est intéressé à perdre du temps. C'est pourquoi Bell Canada met à votre disposition une gamme complète d'équipements qui n'ont qu'un seul but: vous aider à accroître l'efficacité de votre entreprise. Vous y trouverez le système qui convient exactement à vos besoins, quelle que soit la taille de votre entreprise. Et que vous choisissiez un Vantage^{MC}, un Meritor^{MC} ou un SX-20^{MC}, vous découvrirez avec plaisir que les multiples fonctions des systèmes téléphoniques Bell vous permettent de gagner un temps précieux.

La composition abrégée. Plus de numéro à chercher ou à mémoriser, vous n'avez même pas besoin d'interrompre votre travail. Composez le code, l'appareil se charge du reste.

Le rappel automatique. Vous composez et recomposez pour n'obtenir à chaque fois qu'un poste occupé. Laissez votre appareil s'occuper de ce travail, vous avez mieux à faire. Il vous prévient aussitôt que votre interlocuteur est prêt à vous parler.

Le renvoi automatique d'appels. Vous êtes appelé à vous déplacer fréquemment, à l'intérieur ou à l'extérieur de votre entreprise? Vos appels vous suivent là où vous allez. Vous ne risquez plus de manquer un coup de fil important. Résultat: un meilleur service

pour votre clientèle — et pour vous, une tranquillité d'esprit totale.

Le contrôle de l'accès à l'interurbain. En affaires, l'interurbain, c'est indispensable. Encore faut-il l'utiliser judicieusement. Avec ce service, seules les personnes autorisées y ont accès. Vous contrôlez facilement les coûts.

La conférence à trois. Pour prendre rapidement des décisions, il faut souvent consulter deux personnes à la fois. Grâce à ce service, plus de «J'appelle Jean et je te rappelle».

Mains libres. Vous avez des documents à consulter, des calculs à faire pendant vos conversations téléphoniques... Le service mains libres vous permet d'aller et venir en toute liberté.

Nos équipements de télécommunication savent faire bien des choses encore. Et ils sont efficaces pour votre entreprise parce qu'ils sont entretenus par ceux qui s'y connaissent le plus en télécommunications.

Les télécommunications Bell. Toute la télécommunication. Les équipements, l'interurbain, la transmission de données. Les télécommunications Bell: un tout intégré. Un tout efficace.

Intéressé? Donnez-nous un coup de fil. Appelez sans frais au 1 800 361-6161.



**L'efficacité
passe par Bell**

Bell

Nouvelle proposition de compromis pour la reprise des pourparlers

Les syndiqués de Marine Industries rejettent le rapport de médiation extraordinaire

SOREL (PC) — Comme prévu, les syndiqués en grève de Marine Industries en rejettent hier dans une forte proportion le rapport de médiation extraordinaire rendu public cette semaine par deux spécialistes du ministère du Travail.

Ils ont par ailleurs entériné une nouvelle proposition de compromis qui pourrait, une fois de plus, permettre la reprise des pourparlers.

Cette proposition, que le syndicat qualifie d'offre de règlement, montre une certaine ouverture concernant les congédiements de sept travailleurs, sur-

venus à la suite d'actes violents commis durant ce conflit qui dure depuis maintenant plus de 10 mois.

Le syndicat exige toutefois que le ministre du Travail, M. Raynald Fréchette, s'implique directement dans le dossier, en assistant aux négociations qui pourraient reprendre après le dépôt de la proposition syndicale.

C'est dans une proportion de 80 pour cent — par vote secret — que les 827 grévistes présents à l'assemblée générale ont rejeté les conclusions des sous-ministres Yvan Blain et Raymond Désilets, en qualifiant de "torchon" le document qu'ils ont rédigé à l'intention des deux parties.

Le président du syndicat, François Lamoureaux, a exigé que le rejet du rapport de médiation et l'acceptation par ses membres de la nouvelle proposition syndicale se fassent par vote secret.

En plus du ministre du Travail, les syndiqués ont invité son collègue du Revenu et député de Richelieu, M. Maurice Martel, et le président de la Société générale de financement, M. Jean-Claude Lebel. Le président de la CSN, M. Gérard Larose, sera aussi disponible pour cette rencontre de la dernière chance, a-t-on précisé.

Le ministre du Travail a dû quitter l'Assemblée nationale prestement, hier, pour

Pas de politique de plein emploi sous le régime péquiste

— Reed Scowen

QUEBEC (PC) — Le Québec n'aura jamais de politique de plein emploi sous le régime péquiste, a prédit hier le libéral Reed Scowen.

D'abord, a-t-il soutenu, le gouvernement a attendu 8 ans et 35 jours pour confier à un ministre le mandat d'élaborer une telle politique, puis, celui-ci a adopté une approche irréaliste pour y arriver en voulant procéder avec des tables de concertation.

Le député de Notre-Dame-de-Grâce défendait hier après-midi devant l'Assemblée nationale sa motion visant à déplorer l'incapacité du ministre Robert Dean d'élaborer une politique cohérente et efficace de plein emploi.

"Malgré que nous croyions que la concertation puisse s'avérer très utile dans certaines circonstances, a déclaré M. Scowen, l'expérience de 37 sommets et conférences sociaux-économiques organisés à date par le gouvernement péquiste suffit pour nous démontrer qu'elle ne s'avère pas un procédé réaliste pour élaborer une politique économique cohérente."

Selon lui, la lenteur avec laquelle peut évoluer la concertation patronale-syndicale-gouvernementale risque de devenir désarmante.

Il a souligné que six mois après la désignation

du ministre de l'Emploi et de la Concertation, la désignation des participants de la table nationale de concertation n'est même pas terminée et que les tables régionales ne sont pas encore formées.

"En choisissant un tel processus pour élaborer sa politique de plein emploi, a observé M. Scowen, le gouvernement tente de refiler à d'autres les responsabilités qui sont les siennes d'une part, et fait en sorte qu'elles ne seront jamais assumées d'autre part."

Volonté politique

"Ca prendra le temps qu'il faut, le gouvernement québécois réussira à établir une politique de plein emploi, lui a répondu le ministre Dean.

Selon lui, son gouvernement a la volonté politique d'y arriver, mais le cheminement pourrait être long étant donné qu'il faut d'abord que le gouvernement ait en mains les instruments pour bâtir une économie forte et qu'il faut établir une concertation de tous les partenaires socio-économiques.

Il a ajouté que des pays ont mis plusieurs années pour mettre sur pied une telle politique de plein emploi et qu'il est utopique de croire que lui, il pourrait y arriver en seulement cinq mois.



Raynald Fréchette

Montréal. Il n'a pas affirmé clairement qu'il comptait rencontrer des représentants syndicaux mais a précisé qu'il voulait quitter le plus rapidement possible pour évaluer cette contre-proposition syndicale.

La rumeur veut que le syndicat demande que se poursuive la médiation, mais cette fois en présence du ministre lui-même. Il a cependant été impossible de confirmer cette nouvelle.

M. Fréchette a été peu bavard à ce sujet en Chambre. "Il y a moins d'une demi-heure j'ai reçu une communication de la partie syndicale qui m'informe qu'elle aurait une contre-proposition à soumettre. A ce stade-ci, je ne suis pas en mesure de dire quel traitement ou quelle suite sera donnée à la demande que m'a formulée aujourd'hui le syndicat."

Taxes fédérales: un bénéfice pour le Trésor québécois

— Daniel Johnson

QUEBEC (PC) — Les taxes fédérales sur le tabac et l'essence généreront \$150 millions en revenus supplémentaires pour le fisc québécois.

C'est ce qu'a prétendu hier le député libéral de Vaudreuil-Sou-

langes et porte-parole de son parti en matière de Finances, M. Daniel Johnson.

Les taxes québécoises sont des taxes "ascendeurs", c'est-à-dire qu'elles grimpent proportionnellement à la valeur de l'objet taxé.

Ainsi, "chaque fois qu'il y a augmentation, le Trésor québécois en bénéficie", a affirmé M. Johnson. La taxe fédérale augmente la valeur d'un objet, donc la taxe perçue par Québec grimpe à son tour.

Le ministre des Fi-

nances Yves Duhaime n'avait pas calculé lui-même le montant de ce versement de \$150 millions dans les coffres québécois.

"Je prends votre chiffre sous réserve", a-t-il lancé au député libéral, ajoutant que si le montant est réel, il le considérera "comme un acompte sur les \$640 millions" de paiements de péréquation impayés par le fédéral à Québec.

La réponse n'a pas plu au député de Vaudreuil-Soulanges, qui a accusé le ministre de ne pas faire bénéficier l'ensemble des Québécois de ce "cadeau tombé du ciel".

Deux assurances pour les cyclistes de Vélo Québec

MONTREAL (PC) — Les cyclistes membres de Vélo Québec bénéficieront dorénavant de la protection d'une assurance personnelle et d'une assurance responsabilité civile.

Les détails de ce nouveau service offert par cet organisme ont été rendus publics hier par la vice-présidente de Vélo Québec, Denyse Journault.

La nouvelle assurance appelée Assurance-personne, offre une série d'indemnités allant jusqu'à \$5.000. Elle couvre les blessures causées par un accident, les soins médicaux et dentaires, de même que le décès accidentel et les mutilations.

Cette assurance est dispensée par la compagnie La Citadelle et assure une protection aux membres de Vélo Québec âgés de deux à 70

ans, lorsqu'ils s'adonnent à la pratique de la bicyclette partout dans le monde.

Elle est accompagnée d'une assurance responsabilité civile au montant de \$1 million, valide au Canada et aux États-Unis, dispensée par la compagnie d'assurance La Prudentielle.

Ce nouveau service est complémentaire aux assurances couvrant les dommages aux bicyclettes déjà disponibles sur le marché et est offert sans frais supplémentaire aux membres actuels de Vélo Québec.

Parizeau défend le projet de loi 90

MONTREAL (PC) — Le vérificateur général n'a pas à contester les choix politiques faits par les gouvernements, malgré la vogue grandissante de la comptabilité intégrée, qui élargit le champ traditionnel de la vérification, affirme le professeur Jacques Parizeau.

Prenant la parole devant un groupe de comptables généraux agréés lors du congrès des sociétés savantes, il a défendu avec circonspection le projet de loi 90 sur les pouvoirs du vérificateur général, qui languit encore au feuillet, un an après qu'il l'ait lui-même déposé, alors qu'il était encore ministre des Finances.

Selon M. Parizeau, la comptabilité traditionnelle ne s'est pas développée autant qu'elle le devrait et il souhaite que celle-ci uniformise les règles appliquées aux administrations publiques et para publiques et étende son champ d'action aux filiales des sociétés d'Etat.

Il a sévèrement blâmé le système de gestion PPBS (Planning, Programming and Budgeting System).

DACIA

843-3533

AUTOMOBILES

DISTINO

Quelques modèles 1984 disponibles à partir de \$4995

—1985—

TL **\$5395** GTL **\$5995**

Taxe, préparation, transport en sus.

9912, Boul. Bourque, Deauville
Route 112 ouest, JOB 1N0

CORRECTION

Une erreur de prix s'est glissée dans notre annonce du 29 mai '85, en page C-7. A l'item TOMATES ROSES DE SERRE, il aurait fallu lire:

TOMATES ROSES 1.52 kg

Produit de l'Ontario Canada #1

69¢ lb

Nos excuses à notre clientèle.

Bonichoix

CORRECTIONS

AXEP

Correction de la circulaire AXEP du 27 mai au 1er juin '85.

Nous annonçons:

NOURRITURE POUR CHIENS DOG CHOW PURINA 239\$

SAC 8 kg

aurait dû être:

NOURRITURE POUR CHIENS COMPLETE 100% JAPPY 239\$

Format 2 kg

Nous nous excusons auprès de notre clientèle.

SUPERSPECIAL POUR LES GOURMETS

Brasserie Le Dauphin

HOMARD VIVANT

(Marquette) **6.95**

1 lb à 1 1/2 lb

535, Conwell, Sherbrooke 565-0911

MISE AU POINT

Veuillez noter que dans notre annonce d'appareils-photos Polaroid parue dans La Tribune du 29 mai, le prix de solde du film 600 (5,99\$) n'est valable qu'à l'achat d'un appareil Polaroid.

Nous nous excusons de ce contretemps.

Sears Canada Inc.

MISE AU POINT

Dans notre circulaire "Réclame nationale d'anniversaire" insérée dans La Tribune du 29 mai et en vigueur jusqu'au 8 juin '85. A la page 3, tous les prix Sears ord. des groupes I et II de serviettes n'auraient pas dû paraître. Le groupe I comprend la série No. 21980 et le groupe II la série no 22960; les prix de vente du groupe I auraient dû se lire comme suit: 8,99\$ — 5,99\$ — 3,49\$ — 15,99\$ et les prix de vente du groupe II: 5,99\$, 3,59\$, 1,79\$, 11,19\$, 7,19\$.

Nous nous excusons de ces contretemps.

Sears Canada Inc.

MISE AU POINT

Dans notre circulaire "Réclame nationale d'anniversaire" insérée dans La Tribune du 29 mai et en vigueur jusqu'au 8 juin. A la page 6, les prix de vente des 6 modèles de shorts pour dames auraient dû se lire 11,99\$ à 15,99\$ au lieu de 4,99\$ à 9,99\$.

Nous nous excusons de ce contretemps.

Sears Canada Inc.

PROTECTION INSTANTANÉE CONTRE LES FLÉAUX DU GAZON

LES FLÉAUX

C'est toujours la même chose. Au moment où vous avez réussi votre jardin, les insectes et les mauvaises herbes le prennent d'assaut. Eh bien! vous pouvez facilement enrayer ces fléaux et protéger votre jardin.



LA PROTECTION



Les nouveaux insecticides et herbicides C-I-L prêts à employer.

Super-pratiques, car ils sont pré-mélangés pour s'appliquer en un clin d'oeil. Et les résultats sont garantis à tout coup.

Cet été, protégez votre jardin contre les insectes et les mauvaises herbes avec les nouveaux produits à vaporiser C-I-L. Il sont super-pratiques.



Boutique Cartier

FÊTE DES PÈRES

VESTON SPORT 99.95 ÉPARGNEZ JUSQU'À 45.05 RÉG. JUSQU'À 145.00 D'élégant vêtements de belle coupe confortable et confectionnés avec soin au Canada; unissant tissus de qualité et couleurs plaisantes.	BLOUSON MODE 29.95 ÉPARGNEZ 15.00 RÉG. 45.00 Ce blouson alluré possède tous les atouts. 2 poches devant, manchettes aux épaules dissimulant glissière. Pattes à pressions laiton devant.	PANTALON SPORT EN COTON 29.95 ÉPARGNEZ 10.05 RÉG. 40.00 Avec ceinture d'un style détendu et tout aller. Fabrication canadienne de qualité en polyester et coton.
CHEMISE DE STYLE SPORT 22.95 ÉPARGNEZ 10.05 RÉG. 33.00 Chemise d'apparence décontractée de très bonne qualité. Pour tout aller en polyester et coton. Fabriqué au Canada.	T-SHIRT MANCHES COURTES 14.95 ÉPARGNEZ 9.05 RÉG. 24.00 Polo en polyester et coton, ou à rayures rugby dont on ne se lasse pas. Fait au Canada.	NOUS ACCEPTONS LES CHÈQUES PERSONNELS

MONTREAL JOLIETTE SAINT JEROME SAINT EUSTACHE SHERBROOKE GRANBY LONGUEUIL VALLEYFIELD QUEBEC LEVIS CHARLEBOURG CHICOUTIMI TROIS RIVIERES TROIS RIV. OUEST SHAWINIGAN PEMBROKE